

MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 2

INSTITUTEUR·TRICE (M3 À P6)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

CHARLEMAGNE Huy

CHARLEMAGNE Rivageois Liège

CHARLEMAGNE Verviers

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'instituteur·trice détenteur·trice d'un master en enseignement Section 2 est amené·e à enseigner différentes matières fondamentales aux enfants de la 3e maternelle à la 6e primaire.

Être instituteur·trice dans la société d'aujourd'hui et de demain, c'est jouer un rôle essentiel dans l'avenir de chaque enfant, c'est l'aider à apprendre, à grandir, à devenir un·e citoyen·ne responsable et ouvert aux autres cultures, lui permettre de réaliser son plein potentiel.

C'est aussi posséder des qualités qui sont développées au cours de la formation initiale : persévérance, exigence, polyvalence ; adaptabilité, réflexivité ; attention et bienveillance dans la relation aux autres, aux enfants en particulier.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement articulent théorie et activités pratiques.

Elles permettent d'approfondir des notions liées aux disciplines d'enseignement du primaire et à la méthodologie de leur enseignement, et abordent les multiples facettes de la relation pédagogique entre un groupe d'enfants et son instituteur.trice.

Les stages constituent des moments essentiels et incontournables de la formation, dès le Bac 1. Pour s'y préparer, les étudiants en formation participent à raison d'une demi-journée par semaine à des ateliers de formation professionnelle orientés vers la pratique, en plus de leurs cours de disciplines de pédagogie générale, de psychologie de l'enfant, de gestion des relations, etc. Les cours psychopédagogiques abordent des thématiques de plus en plus pointues au fil de la formation, et une attention toute particulière est accordée aux questions d'orthopédagogie et de différenciation.

Les approches s'inscrivent dans les recommandations, référentiels et grandes lignes du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Régulièrement, les étudiant.e.s sont invités à travailler en interdisciplinarité et à se rendre sur le terrain dans le cadre de divers projets intégrateurs pour observer, vivre des mises en situation, construire leurs apprentissages, analyser, comprendre, et développer leur sens critique, du point de vue pédagogique.

De même, tout au long de la formation, les étudiant.e.s sont amenés à développer une posture réflexive par rapport à leurs pratiques professionnelles, de même que leurs compétences communicationnelles, leur capacité d'écoute et de résolution de problème, leurs qualités créatives, et, de façon générale, leur sens de l'ouverture aux autres, dans le respect de leur diversité et de leurs différences.

Un stage long de plusieurs mois en année de Master permet aux futur.e.s instituteurs.trices de vivre une expérience d'intégration au sein d'une équipe d'enseignants, qui lui permet de familiariser avec la réalité du métier dans toutes ses composantes et de se préparer à une entrée en fonction réussie l'année suivante.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 2 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation … La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;

- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maitrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maitrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PedA-1	Pédagogie appliquée 1			PxPP2101	Q1+Q2
	12	Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)	24	PxPP2101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	72	PxPP2101-b	
		Pédagogie générale	20	PxPP2101-c	
		Compétences numériques fondamentales pour les enseignants	12	PxPP2101-g	
		Techniques de communication orale (Q1)	12	PxPP2101-h	
ML-1	5	Pratiques de la langue française 1	50	PxPP2102	Q1+Q2
Equi *(ULiège)*	**Équité** (*unité d'enseignement portée par l'Université de Liège*)			PxPP2103	Q1
	5	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation et introduction à l'équité des systèmes scolaires	30		
IESD	Identité enseignante et stage de découverte			PxPP2104	Q1
	4	L'enseignant, acteur culturel	10	PxPP2104-a	
		L'enseignant, acteur social	10	PxPP2104-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	10	PxPP2104-c	
		Stage de découverte du métier (1 semaine)	12	PxPP2104-d	
PDev	2	Psychologie du développement	20	PxPP2105	Q1
Hist-1	2	Formation historique et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2106	Q1
Fran-1a	4	Français et didactique (inter)disciplinaire	40	PxPP2107	Q1
Math-1a	3	Mathématiques : connaissances de base	30	PxPP2108	Q1
Corpo-1a	1	Éducation corporelle et à la santé : anatomie et physiologie	12	PxPP2109	Q1
PDML	Pratique de la diversité musicale et linguistique			PxPP2110	Q2
	3	Éveil aux langues et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2110-a	
		Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2110-b	
PApp	2	Psychologie des apprentissages	20	PxPP2111	Q2
Sciences	2	Sciences et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2112	Q2
EPC-1	1	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire	12	PxPP2113	Q2
Plast-1	2	Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2114	Q2
Geo-1	2	Géographie et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2118	Q2
Fran-1b	5	Français et didactique (inter)disciplinaire	50	PxPP2115	Q2
Math-1b	4	Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire	40	PxPP2116	Q2
Corpo-1b	1	Éducation corporelle et à la santé : animation et natation	12	PxPP2117	Q2

Bac 2

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PedA-2 [prérequis PedA-3a & PedA-3b]	**Pédagogie appliquée 2**			PxPP2201	Q1+Q2
	18	Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)	96	PxPP2201-a	
		Ateliers de formation professionnelle	84	PxPP2201-b	
		Méthodologie de l'enseignement	20	PxPP2201-e	
		Technopédagogie (Q2)	12	PxPP2201-f	
ML-2	2	Pratiques de la langue française 2	20	PxPP2202	Q1+Q2
FHGES	**Formation historique, géographique, économique et sociale**			PxPP2203	Q1+Q2
	3	Formation économique et sociale et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2203-a	
		Formation géographique et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2203-b	
		Formation historique et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2203-c	
Fran-2	5	Français et didactique (inter)disciplinaire	50	PxPP2205	Q1+Q2
Math-2	6	Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire	60	PxPP2206	Q1+Q2
EPC-2	2	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2207	Q1+Q2
EApp	2	Évaluation des apprentissages	20	PxPP2210	Q1+Q2
SysEdu *(ULiège)*	**Système éducatif** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2208	Q1
	5	Politiques de l'éducation (organisation et fonctionnement du système éducatif, regards critiques sur l'institution scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles) et formation à la neutralité	30		
ScFMTTN	**Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique**			PxPP2209	Q1
	2	FMTTN et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2209-a	
		Sciences et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2209-b	
Plast-2	1	Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire	12	PxPP2216	Q1
Musi-2	1	Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire	12	PxPP2217	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	20	PxPP2211	Q1
DEM	**Dimensions éthiques du métier**			PxPP2218	Q2
	2	Déontologie	10	PxPP2218-a	
		Stage socioéducatif	15	PxPP2218-b	
DCM	**Dimensions critiques du métier**			PxPP2219	Q2
	3	Éducation critique des élèves aux médias	10	PxPP2219-a	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	20	PxPP2219-b	
CognApp *(ULiège)*	**Cognition en contexte d'apprentissage** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2213	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis *(ULiège)*	**Didactique disciplinaire** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2214	Q2
	2	Didactique appliquée des Sciences	12		
Corpo-2	1	Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité	12	PxPP2215	Q2

Bac 3

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
STAMN		**Sciences, Technologie, Arts, Manuel et Numérique**		PxPP2301	Q1+Q2
	5	Sciences et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2301-a	
		FMTTN et didactique (inter)disciplinaire	10	PxPP2301-b	
		Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire	20	PxPP2301-c	
ATST		**Accompagnement aux troubles, y compris soutien technopédagogique**		PxPP2302	Q1+Q2
	3	Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie (Q2)	20	PxPP2302-a	
		Technopédagogie	12	PxPP2302-b	
Diff	2	Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	20	PxPP2303	Q1+Q2
BSGSS	2	Brevet de Secourisme et gestion de sa santé et de la sécurité	24	PxPP2305	Q1+Q2
Fran-3	2	Français et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	20	PxPP2314	Q1+Q2
Math-3	3	Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	30	PxPP2306	Q1+Q2
EPC-3	2	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	20	PxPP2307	Q1+Q2
Geo-3	2	Géographie et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	20	PxPP2315	Q1+Q2
Hist-3	2	Histoire et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	20	PxPP2316	Q1+Q2
PedA-3a [corequis Corpo-3]		**Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2**		PxPP2308	Q1
	12	Ateliers de formation professionnelle liés à l'enseignement M3-P2	36	PxPP2308-a	
		Stage en M3-P2	72	PxPP2308-b	
		Méthodologie de l'enseignement	20	PxPP2308-i	
		L'enseignant, acteur collaboratif	12	PxPP2308-j	
GHA-a *(ULiège)*		**Gestion de l'hétérogénéité** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PxPP2309	Q1
	6	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Français	36		
Corpo-3 [corequis PedA-3a]	1	Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2	12	PxPP2310	Q1
Musi-3	1	Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire liée à l'empan M3-P2	12	PxPP2317	Q1
PedA-3b		**Pédagogie appliquée à l'école inclusive ou à l'enseignement spécialisé**		PxPP2311	Q2
	7	Ateliers de formation professionnelle	12	PxPP2311-a	
		Stage de différenciation, inclusion et/ou d'orthopédagogie	72	PxPP2311-b	
FES	1	Formation économique et sociale et didactique (inter)disciplinaire	12	PxPP2318	Q2
RechEdu *(ULiège)*		**Recherche en éducation** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PxPP2312	Q2
	5	Lecture critique de recherches et analyse de données, stratégies de compréhension de textes scientifiques, formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique	30		
GHA-b *(ULiège)*		**Gestion de l'hétérogénéité** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PxPP2313	Q2
	4	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en Français	24		

Master

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
Memoire (HECh & ULiège)	Mémoire et dimensions préparatoires			PxPP2401	Q1+Q2
		Mémoire et son suivi individuel		PxPP2401-a	
	16	Méthodologie et communication scientifique (*activité d'apprentissage portée par l'ULiège*)	30	PxPP2401-b	
ProjProf	1	Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée	12	PxPP2402	Q1+Q2
EMEL	Éducation musicale et Éveil aux langues			PxPP2403	Q1
	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	10	PxPP2403-a	
		Éveil aux langues et didactique de la discipline	10	PxPP2403-b	
DAP-U (ULiège)	Différenciation et Accompagnement personnalisé (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2404	Q1
	7	Axe pédagogique	18	PxPP2404-a	
		Axe disciplinaire et didactique : mathématiques	24	PxPP2404-b	
Geo-U (ULiège)	Formation géographique et didactique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2406	Q1
	2	Didactique de la géographie : composantes spatiales et technologies géospatiales	12		
Scien-U (ULiège)	Sciences et didactique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2407	Q1
	2	Épistémologie et histoire des sciences	12		
Num-U (ULiège)	Didactique du numérique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2408	Q1
	2	Règlement général sur la protection des données (RGPD)	12		
Fran-M	3	Français et didactique de la discipline	30	PxPP2409	Q1
Plast-M	1	Éducation plastique et didactique de la discipline	10	PxPP2410	Q1
EPC-M	2	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	20	PxPP2411	Q1
Hist-U (ULiège)	Formation historique et didactique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PxPP2412	Q2
	2	De l'Histoire qui se construit à l'Histoire qui s'apprend	12		
Stage-M (HECh & ULiège)	20	Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques (notamment en mathématiques, en pédagogie) (*unité d'enseignement conjointement portée par l'ULiège et la Haute École Charlemagne*)	240	PxPP2413	Q2

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : **Pédagogie appliquée 1**	
Alias : PedA-1 / Crédit(s) : 12 ECTS	Acronyme info : PxPP2101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 140 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : ingrid.vanderstukken@hech.be (L) ; joelle.nix@hech.be (V)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage d'observation particiante (1 semaine - Q2)
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 3 : Pédagogie générale
- Activité 4 : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants
- Activité 5 : Technique de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Maitriser les savoirs et les savoir-faire des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement pour :

Concevoir une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun ;

Gérer une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun ;

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'améliorer la conception et la gestion de ses activités données et à venir.

Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.

2. Formation à et par la communication
- communication verbale et non-verbale en situation professionnelle

3. Formation à et par la pratique
- articulation théorie
- pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- dynamique motivationnelle

7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
-maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Le cours de technopédagogie développera des connaissances de l'environnement numérique et des outils institutionnels mis à disposition.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-1	*	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve intégrée évaluée via une grille critériée. Avec 3 volets :
1/ Oral : présentation d'extraits vidéo de stage et d'extraits de préparations écrites attestant de la maitrise théorique et pratique des contenus des AA.
2/Portfolio : extraits vidéos et préparations écrites avec analyse réflexive et proposition de régulation éclairée + élaboration du « projet formation ».
3/Rapport du maitre de stage.

En 2e session, l'amélioration ne peut porter que sur les préparations écrites et la partie réflexive (sous forme orale ou écrite). Si le stage est invalidé, il ne peut être represté en 2e session.

* Janvier : FB suite à évaluation formative. (L'implantation de Huy organise en janvier une évaluation formative prenant la forme d'une présentation orale)

Remarque : la validation des compétences numériques pourrait être prise en compte collégialement lors de l'épreuve.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Stage d'observation participante	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Durant cette première expérience d'une semaine d'enseignement, le transfert des acquis réalisés dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement est effectué.

Durant cette semaine, les étudiants réaliseront des activités d'enseignement-apprentissage portant sur les domaines d'apprentissage repris dans les référentiels de P3/P4. Parmi ceux-ci, quatre auront été exploités dans le cadre des AFP et feront l'objet d'une évaluation de l'UE. Dans cette optique, les activités correspondant aux quatre domaines visés seront filmées.

Durant cette semaine d'enseignement encadrée par un maitre de stage, les différentes stratégies d'enseignement découvertes en pédagogie générale et familiarisées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle sont exercées. Les savoir-faire développés dans le cadre du cours de techniques de technopédagogie sont mis en œuvre pour alimenter le portfolio numérique, support de l'analyse réflexive. Enfin, l'étudiant prendra le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagées dans l'UE, qu'il réinvestira dans l'action.

Au terme du stage, le maitre de stage complète un rapport de stage, évaluant l'étudiant, tant dans sa conception, sa mise en œuvre, que sa prise de recul réflexif.

Les liens vers les extraits vidéos faisant la preuve de la maitrise des compétences travaillées (concevoir, conduire, poser un regard réflexif) et l'ensemble des documents relatifs à la conception (préparations écrites) en ce compris les différents supports sont consignés dans un portfolio.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

1/ Concevoir une activité :
- Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique) du tronc commun ;
- Analyser un contenu matière ;
- Fixer un objectif d'apprentissage pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique) ;
- Faire le choix d'une démarche d'enseignement appropriée au contenu matière (didactique) engageant cognitivement les élèves et au service des attendus ;
- Choisir et/ou concevoir des supports didactiques ;
- Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace ;
- Préciser la manière dont auront lieu les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.

2/ Gérer une activité :
- Adapter sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage ;
- Favoriser la motivation et l'engagement cognitif des élèves durant l'activité ;
- Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.

3/Porter un regard réflexif :
Adopter une démarche systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Convention de stage, guide de stage (consignes)	

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites

● Autre : Stage

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le portfolio numérique sera à compléter et à faire évoluer tout au long de la formation pratique.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA - 1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont déclinés en quatre modules : français, mathématiques, sciences et histoire, travaillant chacun trois compétences :
- concevoir une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- gérer une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- porter un regard réflexif sur les activités d'apprentissage conçues et/ou gérées, en vue d'optimiser ses choix ultérieurs et d'améliorer ses pratiques de terrain.

Lors de ceux-ci, les didacticiens (français, mathématiques, histoire et sciences) et/ou le pédagogue et/ou le maitre de formation pratique proposent aux étudiants des activités d'intégration de manière à ce qu'ils puissent s'approprier progressivement les gestes nécessaires à une conception et une gestion d'activités d'apprentissage efficace et mobilisant cognitivement les élèves de P3/P4. Systématiquement, le travail d'analyse réflexive (observation par les pairs, analyse, régulation) est mené.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

1/Concevoir une activité :
-Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire) du tronc commun ;
- Analyser un contenu matière ;
-Fixer un objectif pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire) ;
-Faire le choix d'une démarche d'enseignement adaptée au contenu matière (didactique), engageant cognitivement les élèves et au service de ou des attendus ;
-Choisir et/ou concevoir des supports didactiques ;
-Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace : anticiper par écrit un déroulement d'activité permettant aux élèves d'atteindre un objectif fixé ;
- Préciser la façon dont seront menées les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.

2/Gérer une activité :
-Adapter sa communication (orale et non verbale) à la situation d'apprentissage ;
-Favoriser la motivation et l'engagement des élèves dans l'activité ;
-Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.

3/Porter un regard réflexif :
- Adopter un processus réflexif systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Tous les AFP se veulent formatifs, et nécessitent une participation active et régulière. Ils sont préparatoires au stage ainsi qu'à l'épreuve finale, permettant de créditer l'UE. Seuls des motifs justifiés par une personne compétente seront acceptés en cas d'absence(s).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les différents contenus permettent d'amorcer une action pédagogique réfléchie, visant l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves et les engageant cognitivement.

La définition des concepts pédagogiques fondamentaux : pédagogie, didactique, apprendre ... offre les clés nécessaires pour appréhender les notions théoriques relatives à la conception et à la gestion d'activités d'apprentissage.

Un focus sur la démarche de planification d'une activité est réalisé. Identifier les contenus, analyser la matière, fixer un objectif en fonction de(s) l'attendu(s)... ces différentes actions sont explicitées afin de permettre une première approche pratique du métier. La présentation des éléments essentiels d'une préparation écrite et l'exploration de différentes méthodologies poursuivent cette même perspective pratique. Les différentes notions abordées seront exploitées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle et des cours de didactiques (inter)disciplinaires lors de l'élaboration d'activités d'apprentissage pour des élèves de P3 et/ou P4.

Des stratégies d'enseignement sont explicitées afin de développer de premiers gestes professionnels au niveau de la gestion de classe et de la gestion des apprentissages : explicitation de l'enjeu des apprentissages, structuration des apprentissages, objectivation régulière de la compréhension des élèves, sollicitation de chaque élève, prise en compte des connaissances préalables et des représentations ...Ces stratégies seront mobilisées lors du stage.

La compréhension de la dynamique motivationnelle permet de poser des choix posant les jalons d'une gestion de classe et des apprentissages engageant et maintenant l'engagement des élèves dans l'apprentissage. Ces connaissances théoriques seront posées en actes lors du stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Appréhender la structure générale des référentiels disciplinaires du tronc commun.
- Définir les éléments essentiels de l'analyse d'un contenu matière.
- Déterminer les critères d'un objectif opérationnel rencontrant le/les attendus du référentiel du tronc commun ciblés (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique).
- Choisir, parmi diverses démarches d'enseignement, une méthodologie adaptée au contenu et attendus ciblés, et objectifs formulés et engageant cognitivement les élèves.
- Concevoir des supports de structuration.
- Formaliser les éléments à inclure dans une préparation cadrée pour organiser ses intentions pédagogiques.
- Déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.
- Déterminer les stratégies favorisant la motivation et l'engagement des élèves dans l'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Notes de cours	

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Derobertmasure, A. & Demeuse, M. (2019). Guide pour gérer des situations d'enseignement-apprentissage. UMons

Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 235-254). Paris:PUF.

Gillet, Ch. (2019). Gérer efficacement sa classe primaire. Namur: Averbode Erasme

Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.

Raynal, F., & Rieunier, A. (2015). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Paris : E.S.F.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Seuls des motifs justifiés par une personne compétente seront acceptés en cas d'absence(s).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

• Information et données :
o Rechercher des informations de manière efficace et critique sur le web.
o Évaluer la fiabilité des sources d'information.
o Gérer et organiser ses données et fichiers numériques.

• Communication et collaboration :
o Interagir et communiquer efficacement en ligne (messagerie, plateformes collaboratives).
o Collaborer à distance sur des projets numériques (partage de documents, outils collaboratifs).
o Maîtriser les règles de la netiquette et de l'identité numérique.

• Création de contenu :
o Produire des documents textuels, multimédias (images, vidéo, présentations simples).
o Respecter les droits d'auteur et les licences d'utilisation des contenus.

• Protection et sécurité :
o Protéger ses données personnelles et sa vie privée en ligne.
o Adopter des comportements sécurisés face aux menaces numériques (hameçonnage, virus).
o Gérer ses mots de passe et sécuriser ses comptes.

Ce module vise à développer les compétences numériques de base et essentielles des étudiants, en s'alignant sur le référentiel Pix pour le domaine du Traitement de texte et création de contenu. L'enseignement sera structuré autour des axes suivants, permettant aux étudiants de maîtriser la production de documents et de supports numériques :

1. Production et structuration de documents Les étudiants apprendront à mettre en page et à produire des documents complexes et structurés. Cela inclut l'utilisation des fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte, telles que:
• La gestion des polices de caractères et des espacements.
• La création et l'application des styles.
• La génération automatique d'une table des matières
• L'automatisation des tâches (en-têtes et pieds de page).

2. Collaboration et révision Le cours permettra aux étudiants de travailler en mode révision et collaboratif pour échanger efficacement sur un document. Ils se familiariseront avec les outils de gestion de documents partagés:
• L'utilisation du suivi des modifications et des commentaires pour centraliser les retours et les ajustements.
• Le travail collaboratif en temps réel à plusieurs sur un même document.

3. Création de supports et multimédia
Les étudiants apprendront à concevoir des supports de présentation et à gérer les éléments multimédias:
• Utilisation des fonctionnalités de base de PowerPoint , la création de masques, l'insertion d'images et pied de page.
• Compréhension des formats de fichiers (JPEG, PNG, MP4, MP3) .
• Manipulation de médias (retoucher, redimensionner, convertir des fichiers multimédias) à l'aide d'outils en ligne.

4. Droit d'auteur et éthique numérique
• Initiation à la notion de licence Creative Commons.
• Utilisation de banques d'images et de vidéos libres de droits (Pexels, Unsplash, Pixabay) et de méthodes de vérification pour s'assurer qu'un contenu est réutilisable.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Évaluation et Certification : Évaluer, développer et certifier les compétences numériques fondamentales des étudiants du Bloc 1 afin de les préparer aux exigences académiques et professionnelles. Ce cours vise à rendre les étudiants autonomes et efficaces dans l'utilisation des outils et environnements numériques. (Compétences Visées selon le Référentiel Pix - DigComp)

- **Suivi continu :** L'enseignant utilise l'interface Pix Orga pour suivre la progression de chaque étudiant, identifier les compétences acquises et celles nécessitant un renforcement.

- **Travaux pratiques :** Des exercices ou projets seront demandés en complément pour évaluer la mise en pratique des compétences lors de la défense orale.

- **Évaluation :** Les étudiants devront concevoir une présentation sous la forme d'un power-point pour présenter leurs travaux personnels de l'année en intégrant différents types de médias (textes, images, vidéos) tout en respectant le droit d'auteur. Par exemple, ils devront utiliser uniquement des images libres de droits (licence Creative Commons) et citer leurs sources correctement.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	● E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	● Autres : PiX	

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens
European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La validation des compétences numériques sera prise en compte collégialement lors de l'examen oral en fonction de la pertinence du portefolio.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Techiques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans un premier temps, les étudiant.e.s prendront connaissance des savoirs, savoir-faire et compétences (Référentiel FRALA) à développer pour la visée "Parler" chez les élèves de la P1 à la P6. Ils seront par ailleurs confrontés aux savoirs, savoir-faire et compétences à maitriser à la fin du Tronc commun pour cette même visée.

Pour développer ces compétences, le cours prendra notamment appui sur les manuels *Ça te parle ?* (Édition Érasme) et leur organisation :

> Adapter sa prise de parole à la situation de communication
> Élaborer des idées et construire du sens
> Construire l'organisation d'un message
> S'intéresser à la progression de l'information
> Prendre en compte les dimensions vocales et non verbales du message.

Pour chaque séquence, ce manuel propose :

- La mise en situation
- La réalisation de la tâche (avec différenciation, relances et outils)
- La structuration et les traces : qu'ai-je appris ?

Par ailleurs, les étudiant.e.s seront amenés, au choix, à apprendre à lire un album ou un texte à voix haute ; maitriser quelques éléments de base utiles pour conter ; à mener un débat en classe ; etc.

Enfin, les étudiant·e·s porteront un regard réflexif sur les expériences vécues en stage du point de vue de la communication. À partir d'une grille d'observation et à travers la tenue d'un conseil de coopération, les étudiant·e·s pourront échanger sur leurs expériences positives et/ou négatives en stage toujours en lien avec la communication et dégager ensemble des pistes de réflexion et de remédiation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Savoir ce qu'est la langue de scolarisation et l'utiliser ;
- Connaitre la place et la progression de la visée PARLER dans le cursus scolaire ;
- Connaitre les composantes de la situation de communication et les intentions de communication et pouvoir adapter sa prise de parole en fonction de ces paramètres ;
- Connaitre et mettre en œuvre les niveaux de langue en fonction de la situation de communication ;
- Connaitre et appliquer les règles de courtoisie ;
- Connaitre et respecter les composantes de la production orale (planification, textualisation /mise en voix, révision / correction) ;
- Maitriser les paramètres paraverbaux (débit, intonation, volume, articulation, pauses, accents d'insistance, prononciation) ;
- Maitriser les paramètres non verbaux (posture, gestuelle, regard, mimiques, déplacements, occupation de l'espace) ;
- Appréhender les spécificités de la syntaxe de l'oral ;
- Être attentif à l'influence de la ponctuation sur l'oral.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Notes de cours	

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Pratiques de la langue française 1</td></tr>
<tr><td>Alias : ML-1</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2102</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : julie.hirt@hech.be (L) ; marie.klinkenberg@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.
Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.
Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir
• comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
• saisir des significations implicites ;
• s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
• utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
• s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
• manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maitrise de ces compétences se traduit par la capacité à
• comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
• exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
• mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
• apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.
Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :
• Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littératie de l'enseignement supérieur.
• Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.
Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.
C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.
Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maitrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	…	20 %	…	…	80 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maitrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue.
La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maitrise de la langue.
Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Équité</td></tr>
<tr><td>Alias : Equi</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2103</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Philosophie de l'éducation
>> Sociologie de l'éducation
>> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.
L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0001-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0001-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Identité enseignante et stage de découverte</td></tr>
<tr><td>Alias : IESD</td><td>Crédit(s) : 4 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2104</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 42 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : laurence.louis@hech.be (L) ; gerladine.brausch@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : L'enseignant, acteur culturel
- Activité 2 : L'enseignant, acteur social
- Activité 3 : L'enseignant, acteur du système éducatif
- Activité 4 : Stage de découverte du métier (1 semaine)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio-professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.

Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.

Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).

Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.

Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.

Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

Les acquis évalués :
1. L'identification des différents concepts abordés dans les différents cours de l'UE
2. L'utilisation ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées
3. Le contenu du portfolio comprenant les écrits réflexifs démontrant l'émergence d'une identité professionnelle

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales

- sociologie de l'éducation
- philosophie de l'éducation
- éthique, déontologie et législation scolaire
- pratiques citoyennes

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	20 %	…	80 %	20 %	…	80 %	20 %	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le TA portera sur :
* le dossier de récolte d'informations
* rapport de stage du référent de stage.
* les traces de la construction du récit identitaire

L'évaluation intégrée (partie orale) sera basée sur :
• L'analyse de situation de terrain observées ou rapportées à la lumière des différents concepts abordés dans les trois cours de l'UE
• Une analyse réflexive portant sur la construction identitaire enseignante naissante.
Ce portfolio sera défendu à l'oral face à un jury composé, dans la mesure du possible, des trois professeurs de l'U.E.

Si le recueil de données s'avère insuffisant, l'amélioration du travail ne pourra avoir lieu qu'en 2e session. Les documents seront à déposer sur Moodle la dernière semaine d'enseignement du quadrimestre (voir consignes).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. "Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle." Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle ;
- Observer les pratiques culturelles de l'école, la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Kerlan A., Langar S., (2015) Cet art qui éduque, éd. Fabert.
- Lauret J.-M. (2014) L'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle , Editions de l'attribut
- Référentiel et circulaire PECA
- Portfolio de documents transmis au cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Préalable pour réussir l'AA : la participation aux visites organisées et activités en lien avec celles-ci sont obligatoires pour présenter le rapport final.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'expliciter les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc.

Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ; harcèlement et cyberharcèlement.

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.
- Éducation à la citoyenneté - Apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans (De Boeck, 2000)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La présentation d'éléments essentiels du système éducatif belge (la structure générale de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et l'organisation en "réseaux") fournit les premiers outils nécessaires pour appréhender les dimensions institutionnelles de l'école.
A travers l'analyse de données probantes, des constats sur les inégalités présentes dans notre système éducatif sont posés.
Face à ces constats, il s'agit ensuite de s'interroger sur les enjeux actuels de l'école et ce notamment à travers l'analyse des visées du pacte pour un enseignement d'excellence. Ces dernières sont le point de départ des nombreuses réformes contemporaines : les composantes et les objectifs généraux du tronc commun, les rythmes scolaires, l'élargissement de la gratuité, l'approche évolutive, l'orientation positive... Ces dernières sont illustrées, il est en effet primordial pour les futurs acteurs de l'école d'appréhender comment les prérogatives du code de l'enseignement fondamental et secondaire ambitionnent d'améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif.
Plusieurs prescrits légaux définissent le métier d'enseignant. Les compétences attendues de l'enseignant et les fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.
Dans la perspective de participer à la construction d'une identité professionnelle, les représentations sur le métier d'enseignant et les gestes professionnels prescrits sont confrontés. L'échange entre pairs et la lecture de textes inhérents à la profession enseignante participent également à cette construction.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir les différents aspects, dimensions et composantes du métier d'enseignant, en regard des prescrits légaux.

- Expliquer l'organisation et la structure générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'aune des textes fondateurs de l'enseignement en Belgique.

- Confronter et mettre à jour ses représentations mentales à la fonction du métier avec les finalités et les valeurs de l'enseignement en FWB exprimées dans le pacte pour un enseignement d'excellence et traduites dans le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

- Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage de découverte selon les prismes :
* du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
* des valeurs et finalités de l'enseignement.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles. (14/03/2019). Décret portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (03/05/2019). Le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). Le Pacte pour un enseignement d'excellence. https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/

Fédération Wallonie-Bruxelles. (11/2022). Les indicateurs de l'enseignement 2022. (17ed)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La partie « identité » du portfolio est notamment alimentée dans le cadre de cette activité d'apprentissage.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Stage de découverte du métier (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage de découverte du métier (une semaine) consiste en une récolte d'informations sur le fonctionnement et l'organisation de l'institution scolaire afin d'appréhender le rôle de l'enseignant en tant qu'acteur social, institutionnel et culturel.
La récolte d'informations au sein d'une école fondamentale se réalise selon divers moyens : interviews, récolte de documents et observations.

Les critères de récolte d'informations sont explicités et illustrés dans le cadre des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Récolter de l'information reprenant les différents aspects travaillés par les activités d'apprentissage "L'enseignant, acteur culturel", "L'enseignant, acteur social", "L'enseignant, acteur du système éducatif".

- Respecter les prérogatives de la convention de stage relatives à l'attitude du stagiaire.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : convention de stage

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : stage

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La récolte d'informations en stages est étroitement liée aux contenus des activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Une fréquentation régulière des cours est vivement conseillée.

Les modalités de récolte d'informations sont définies dans le "guide de stage de découverte du métier" et organisées en collaboration avec le référent de stage.

Une confrontation entre la récolte d'informations et les représentations du métier d'enseignant.e, déjà là et en construction, et les prescrits légaux est réalisée en vue de participer à la construction de l'identité professionnelle. Cette confrontation sert de base à l'élaboration du travail final, intégré, de l'UE.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : muriel.lecoq@hech.be (L) ; joelle.nix@hech.be (V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans.
Démontrer la maîtrise des contenus définis.

Contenu de l'activité

Les grandes théories du développement humain.

Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif, de la personnalité et de l'identité,
Développement cognitif et intellectuel, stades de Piaget et épreuves piagétiennes.
Le développement de l'estime de soi et de la confiance en soi.
Le syndrome de résignation apprise, l'effet Rosenthal et Jacobson, l'effet oedipien de la prédiction….
Le burnout chez l'enfant.
La créativité chez l'enfant
…

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.
Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documentaires video

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles: De Boeck.
Boyd, D. , Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines.
Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds.
Piaget, J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France
Osterrieth, P. (1997), Introduction à la psychologie de l'enfant, Bruxelles : De Boeck.
Huffman, K. (2007), Psychologie en direct, 3ème édition, . Montréal : Modulo.
Houdé, O., (2019), L'école du cerveau, Bruxelles : éditions Mardaga.
Fouquet, C., (2023), Les neurosciences au service de la pédagogie : Comprendre et activer les leviers de l'apprentissage et les clés de la mémorisation, Chenelière éducation.
Huffman, K., (2007), Psychologie en direct, Montréal, Modulo, 3è édition.
Merency-Guay, L., Pouli-Gagné, N., (2021), Guide des repères du développement humain, Montréal, éditions du renouveau pédagogique.
Bee, H., (1997), Psychologie du développement. Les âges de la vie, Montréal, De Boeck Université.
…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : documentaires, reportages, capsules vidéos

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Formation historique et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Hist-1</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2106</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : cecile.gretry@hech.be (L+V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Travail autour de la ligne du temps :
- Comprendre les fondements épistémologiques de la ligne du temps ;
- Lire la ligne du temps de manière diachronique et synchronique ;
- Élaborer une ligne du temps ;
- Restituer les grands repères temporels de l'histoire.

Travail autour des documents :
- Distinguer les traces du passé des travaux postérieurs ;
- Établir la carte d'identité d'un document ;
- Critiquer des traces du passé ;
- Analyser des documents et en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens ;
- Rechercher des documents pertinents en fonction d'une question de recherche.

Travail autour de la didactique de l'histoire :
- Vivre et analyser des séquences pédagogiques travaillant la didactique spécifique de l'éveil historique.

Contenu de l'activité

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche historique appliquée en classe de primaire. Pour ce faire, les étudiants seront amenés à vivre des dispositifs pédagogiques et à en comprendre les fondements méthodologiques et didactiques. Ainsi, ils se familiariseront aux outils de l'historien (documents variés, lignes du temps) et aux concepts historiques.

Ce cours permettra aussi aux étudiants de revenir sur les différentes périodes de l'histoire et des caractéristiques qui les composent.

Suite à la découverte de la démarche historienne, l'étudiant sera capable de manipuler, observer, classer, critiquer des traces du passé, d'analyser des documents et d'en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens.
Il montrera également ses aptitudes à rechercher de l'information et des documents pertinents.
Il sera aussi à même d'élaborer des lignes du temps et autres outils temporels, de percevoir les mécanismes de la construction du temps historique
Enfin, il pourra restituer les contenus historiques découverts au cours.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

La maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- CHAPELLE P., (2008). En classe, j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- COULON G., (2008). Des Gaulois au Gallo-romains. Paris : Gallimard Jeunesse. coll. « les yeux de la découverte ».
- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.

- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DUBY G. (dir.), Une histoire du monde médiéval, Larousse.
- GRIMAUD R., (2012). Nos ancêtres les Gaulois, Editions Ouest-France.
- HURDMAN C., (2010). Vivre Comme... Les hommes préhistoriques. Paris : Editions de La Martinière.
- JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2 ,3 et 4. Didier Hatier.
- Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
o Classe inversée
o Autre : (…)

o Activités en laboratoire
o Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
o Projet sur le terrain

o Exercices, applications, travaux pratiques
o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Observations de pratiques / de terrain
o Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-1	30 %	70 %	…	…	100 %*	…	…	100 %*	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Lors des évaluations de juin et de septembre, la cote de travail annuel de 30% peut éventuellement être maintenue si elle est supérieure à 10/20.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Fran-1a</td><td>Crédit(s) : 4 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2107</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 40 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : julie.hirt@hech.be (L) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de…

- Citer et identifier les composantes de la situation de communication :
 - énonciateur; destinataire ;
 - intention dominante (informer, donner du plaisir/susciter des émotions, enjoindre, persuader/convaincre) ;
 - message ;
 - contexte (temps et lieu) ;
- Reconnaitre, dans un message, les caractéristiques générales d'une ou plusieurs structures textuelles : narrative ; argumentative ; descriptive ; dialoguée ; explicative ;
- Nommer et décrire les stratégies/ habiletés de compréhension ;
- (Se) construire une représentation mentale du texte :
 - émettre des hypothèses d'anticipation et d'interprétation puis les vérifier ;
 - prélever des informations explicites ;
 - élaborer des inférences ;
 - percevoir le sens global (résumer) ;
 - mettre en relation le texte et les illustrations.
- Décrire le fonctionnement de la langue :
 - notions d'étymologie ;
 - règles d'orthographe lexicale : construction des mots (morphologie) ;
 - niveaux de langue ;
 - utiliser le lexique (lexique courant, lexique spécifique, mots et expressions idiomatiques) ;
 - relations sémantiques entre les mots (homonymie, synonymie, antonymie, paronymie).
- Apprécier et réagir à la lecture d'œuvres contemporaines marquantes pour la jeunesse.

Contenu de l'activité

1) La typologie de textes et de discours

Lorsque nous prenons connaissance d'un message, nous nous devons d'être un récepteur actif et il nous faut donc, pour accéder à sa pleine signification, orienter notre lecture en tenant compte des paramètres de la situation de communication et de l'organisation de ce message.
Dans cette partie, l'étudiant.e, après avoir pris connaissance de quelques définitions, apprendra, à travers des exercices, à identifier les différents paramètres d'une situation de communication de même que les intentions et structures textuelles présentés dans le Référentiel FRALA. écriture.

2) L'apprentissage de la lecture

Un·e lecteur·rice habile, lorsqu'il·elle construit la signification du message écrit, met en œuvre, de manière automatisée, une série d'opérations mentales pour s'assurer une compréhension optimale. Or, si certain·e·s mettent en œuvre ces habiletés aisément, elles ne sont pas pour autant innées et doivent faire l'objet d'un enseignement. À travers des mises en situation sur la base de textes divers, l'étudiant·e sera amené·e à prendre conscience des stratégies à mettre en œuvre pour construire la signification

d'un message. Il·elle apprendra donc à questionner un texte de manière efficace pour faire émerger la maitrise ou non desdites stratégies.

3) La lexicologie

Le lexique de la langue française se construit et s'enrichit depuis plusieurs siècles. Dans cette partie consacrée à la lexicologie, l'étudiant·e découvrira, à travers des notions théoriques (histoire de la langue, définitions) et des exercices, la richesse du lexique de sa langue maternelle, mais également les procédés qui contribuent à l'enrichir (morphologie emprunts), les nuances que portent les mots et les expressions (notamment les niveaux de langue, le sens propre et le sens figuré…), ainsi que les relations sémantiques entre les unités lexicales (homonymie, synonymie, antonymie…).

4) Une sensibilisation à la littérature de jeunesse

Après avoir questionné ses pratiques de lecteur·rice, l'étudiant·e découvrira, par le biais d'œuvres sélectionnées, la richesse de la littérature de jeunesse, tant dans ses thématiques que dans ses supports variés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

 - maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.

7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française

 - maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
o Dias de projection	o Ouvrage de référence	● Autres : notes de cours, photocopies diverses	

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1a	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue sera évaluée lors de l'examen en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Mathématiques : connaissances de base</td></tr>
<tr><td>Alias : Math-1a</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2108</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : charlotte.regnier@hech.be (L) ; aline.dufour@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués :
Maîtriser et expliquer clairement les techniques de calculs, les grandeurs et la résolution de problèmes à enseigner à l'école primaire. En particulier :
- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :
- Calcul écrit, calcul mental et tables ;
- Didactique du calcul mental ;
- Grandeurs ;
- Problèmes : grandeurs, logiques, intervalles, partages inégaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :
- Opérer sur des nombres.

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :
- Concevoir des grandeurs ;
- Agir sur des grandeurs ;
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes.

Dans le champ « De l'organisation de données à la statistique » :
- Collecter, organiser, représenter et interpréter des données

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours fournies à titre de ressources complémentaires pour le travail des étudiants

Sources bibliographiques principales

- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner : Vol. tome 1. Van In.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s.d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- o Classe inversée
- o Autre : (…)
- o Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- o Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1a	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen écrit d'une durée de 1h30

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Éducation corporelle et à la santé : anatomie et physiologie	
Alias : Corpo-1a / Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2109	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire et appareil respiratoire).
Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités orientées sur le corps humain appropriées à l'enseignement primaire.
Comprendre les liens entre les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire avec la santé.
Adapter et illustrer la théorie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire en utilisant une démarche scientifique.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
-Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain en ce qui concerne l'appareil locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire.
-Adapter et illustrer la théorie d'anatomie-physiologie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire.

Contenu de l'activité

Cette unité d'enseignement permettra une approche de l'anatomie du corps humain et de son fonctionnement physiologique. Elle permettra aux étudiants de compléter leurs connaissances théoriques dans ce domaine ; mais également de développer et de mettre en place des activités didactiques pratiques orientées sur la physiologie et l'anatomie du corps humain et adaptées aux élèves de l'enseignement primaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
Contenu/matière : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Axe 3 : Formation à et par la pratique
Contenu/matière : articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

Axe 4 : Formation didactique et pédagogique
Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- o Portefeuille de lectures
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Editions De Boeck
TORTORA G., (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec
BARILLE A., (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Editions Hachette
MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1a	20 %	80 %	…	20 %	80 %	…	20 %	80 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Pratique de la diversité musicale et linguistique</td></tr>
<tr><td>Alias : PDLM</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2110</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : romy.conzen@hech.be (L+V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éveil aux langues et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 2 : Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Amorcer un portfolio interdisciplinaire comportant les différentes productions réalisées (matériel didactique et/ou dispositif d'apprentissage), leur progression et leur analyse réflexive pour assurer une dynamique interdisciplinaire entre «éveil aux langues» et «éducation musicale».

2. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication :
a) Développer sa sensibilité auditive et musicale dans le cadre de la découverte des diversités linguistiques, culturelles et de la conscience phonologique.
b) Adopter un « ego phonétique » adapté à la prononciation spécifique d'autres langues en s'appuyant sur l'expressivité et la gestualité (jeu théâtral, chansons mimées, chorégraphie...) afin d'intégrer les bases prosodiques d'autres langues (rythmiques, mélodiques, intensité...).
c) Observer et comparer le fonctionnement d'une multitude de langues et leurs contextes culturels pour favoriser des attitudes de tolérance et d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle.
d) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique du plurilinguisme en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : sécurité linguistique, ethnocentrisme culturel, rôle de la langue de scolarisation, acceptation du rôle de « maitre ignorant », préconception sur les langues, stéréotypes et préjugés , dimension émotionnelle...

3. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les domaines proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles en éducation musicale :
a) Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques au service de productions créatives et didactiques.
b) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique de l'éducation musicale en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : régulation émotionnelle, renforcement des liens sociaux, stimulation de la créativité, renforcement des fonctions cognitives et exécutives...

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental

2. Formation à et par la communication
Maitrise des contenus disciplinaires liés aux postures d'écoute et de productions vocales et verbales.

3. Formation à et par la pratique
Projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDML	…	…	…	50 %	…	50 %	50 %	…	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pratique de la diversité musicale et linguistique	
Alias : PDML	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Éveil aux langues et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication.
Conscience phonologique ;
- les concepts liés à la diversité des univers sonores des langues et leur prosodie : phonèmes, schémas rythmiques, accentuation, intonation…
- les caractéristiques sonores de quelques langues associées aux difficultés d'apprentissage de la langue de scolarisation
Société multilingue et multiculturelle ;
- fonctionnement des actes langagiers dans diverses cultures et leurs enjeux sociétaux
- caractéristiques permettant de mieux définir son profil/son environnement linguistique et culturel et prendre conscience des richesses de la diversité culturelle et sociale.
Langues comme outils de communication
- règles/normes/vocabulaire permettant de comprendre le fonctionnement des langues, leur diversité, leurs points communs ainsi que leur évolution et le phénomène des emprunts linguistiques.
- les systèmes d'écriture liés à la spécificité des langues (phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique)
Patrimoine culturel lié à la pratique des langues sous une forme orale et/ou écrite : répertoire de chants, rondes, jeux chantés, contes, albums…

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant·e sera capable de :

- identifier, cerner, apprécier, reproduire et organiser des éléments sonores et visuels (ex. écriture) liés à l'environnement linguistique et culturel d'une variété de langues de différents statuts.

- construire et partager sa « biographie langagière et musicale » sur base d'un questionnement ciblé sur sa culture et des éléments culturels structurants. Cette « biographie langagière et musicale » sera essentiellement basée sur l'expression sonore et visuelle (PPT commenté, montage sonore…).

- intégrer et de partager le capital linguistique et musical des étudiants de la classe dans un projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle (cf. CARAP).

- présenter quelques activités interdisciplinaires (« éveil aux langues » et « éducation musicale »).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Candelier, M. (coordinateur), (2012), Le CARAP – un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, Graz, Centre européen pour les langues vivantes / Conseil de l'Europe.
Candelier, M., (2003) L'éveil aux langues à l'école primaire, Bruxelles, De Boeck.
Doneux, I. ; Hennay S. (2021), Les langues c'est classe(s) !, Faire vivre les langues de la classe dans les apprentissages de scolarisation (cycles I-II), HERS

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Pratique de la diversité musicale et linguistique	
Alias : PDML	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier en P3-P4. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maitrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maitrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à cordes et à vent nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux :
• Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
• Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
• Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones, hemi-iodiophones.
• Les variations des 4 paramètres sonores et quelques notions de physique du son.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant·e sera capable de :

- mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments, etc.
- manipuler correctement et fabriquer des instruments scolaires dans le contexte d'une orchestration ou d'une audition active en utilisant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques adéquats ;
- interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et d'utiliser une gestuelle adaptée. Il sera capable de rédiger une préparation écrite correcte : apprentissage et exploitation d'un chant ;
- mettre en œuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant scolaire dans une classe de P3 ou P4 ainsi qu'une audition active ;
- produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : à vent, à clavier, à cordes, etc.
- accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon ;
- manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

• *Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.*
• *Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.*
• *Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.*

• *Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.*
• *Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique l'école. Hachette Education.*
• *Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.*
• *Maizières, Fr. (2011). Education musicale l'école primaire et rapport la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.*
• *Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.*
• *Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.*
• *Snyders, G. (1999). La musique comme joie l'école. L'Harmattan.*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Psychologie des apprentissages</td></tr>
<tr><td>Alias : PApp</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2111</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Expliciter la vision du processus d'apprentissage de différentes théories de la psychologie des apprentissages.
Illustrer les différents concepts relatifs à différentes théories de l'apprentissage par des gestes professionnels dans des classes de l'enseignement fondamental (M3 à P6).
Appréhender l'adéquation entre des gestes professionnels influencés par les théories de l'apprentissage et les quatre piliers de l'apprentissage proposés par les neurosciences.
Déterminer la fonction et les mécanismes de la mémoire pour favoriser l'apprentissage des élèves.

Contenu de l'activité

Dans le cadre de ce cours, il s'agit de s'interroger sur "le comment apprend-on ?" et sur les conditions propices à l'apprentissage. Dans cette perspective, différents courants de pensée relatifs à l'apprentissage sont explorés et comparés : empirisme, béhaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, cognitivisme... Les différents concepts inhérents à ces théories sont abordés et confrontés aux pratiques contemporaines des classes de l'enseignement primaire. Un focus sur les quatre piliers de l'apprentissage, ainsi que sur les trois systèmes cognitifs, selon les neurosciences poursuit le même objectif. Enfin, le fonctionnement du cerveau et celui de la mémoire permettent d'affiner les connaissances relatives à l'apprentissage, et de proposer des gestes impondérables pour faciliter la rétention des informations par les apprenants. Par ailleurs, l'ensemble de ces connaissances permettront au futur enseignant de concevoir et justifier ses futures pratiques professionnelles.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- processus d'apprentissage
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée.

5. Formation en sciences humaines et sociales.
- psychologie de l'éducation

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F. (2021). Les neurosciences cognitives dans la classe : Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines.
Houdé, O. (2018), Le cerveau et les apprentissages. Bruxelle : Mardaga.
Sordeur, J. (2019). Comprende, apprendre, mémoriser : les neurosciences au service de la pédagogie. Bruxelles : De Boek.
Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris : Nathan (Les Repères pédagogiques).
Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boek.
Viennau, R., (2017). Apprentissage et enseignement : théories et pratique. Montréal : Gaetan Morin, Chenière éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : (Classe inversée pour le campus de Huy)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La prise de notes est essentielle.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Sciences et didactique (inter)disciplinaire	
Alias : Sciences / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2112	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-claude.chagnon@hech.be (L+V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

La formation « Sciences et Didactique (inter)disciplinaire » en Bac 1 a un double objectif : d'une part, faire acquérir aux étudiants des savoirs et des savoir-faire axés essentiellement sur le vivant, développer un raisonnement critique et une maitrise progressive du langage spécifique aux sciences ; d'autre part, initier les étudiants au « comment enseigner les sciences au Fondamental », analyser et concevoir des dispositifs d'apprentissage intégrant la démarche d'investigation scientifique sur base du Référentiel de Sciences du Tronc Commun.

Contenu de l'activité

Permettre à l'étudiant de revêtir son costume « d'explor'acteur » curieux et créatif et d'affuter ses outils et démarches, ce sont les objectifs visés. C'est donc au travers de propositions concrètes touchant au monde vivant, tant dans les approches que dans les thématiques, que l'étudiant va se construire un bagage solide de connaissances et compétences transposables à sa pratique professionnelle : leçons modèles, observation, manipulations, ateliers sensoriels et école du dehors constituent ainsi les portes d'entrée de la formation scientifique en Bac 1.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Au terme de l'activité, l'étudiant est capable de :

- Maitriser les concepts théoriques : vivant, non vivant, les grandes fonctions du vivant, monde animal et végétal ainsi que leur classification actuelle ;
- Se confronter au réel et conserver des traces : observer, dessiner, schématiser, annoter ;
- Pratiquer la démarche d'investigation scientifique au départ d'un questionnement porteur de sens en vue de développer un raisonnement scientifique ;
- Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible ;
- Réinvestir : construire une activité de découverte scientifique intégrant la démarche d'investigation.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sciences	…	…	…	20 %	80 %	…	Report	80 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : EPC-1</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2113</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : olivier.vens@hech.be (L) ; geraldine.brausch@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :
- d'utiliser les documents officiels pour accéder aux informations essentielles concernant le cours d'EPC et de comprendre sa structure, ses enjeux et ses méthodologies propres ;
- de / différents repères théoriques et pratiques de base des 4 visées du référentiel de l'EPC (pensée autonome et critique, connaissance de soi et de l'autre, citoyenneté en démocratie) ;
- de démontrer sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.

Contenu de l'activité

Le cours vise à initier aux enjeux, compétences, pratiques et objectifs globaux de l'Education Philosophique et Citoyenne (EPC). Sur la base des documents officiels (Programme et Référentiel), les quatre visées de l'EPC seront envisagées.

Le cours s'emploiera à :
1) présenter le cadre général de l'EPC et éveillera à ses enjeux, compétences, pratiques et objectifs fondamentaux (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ;
2) initier aux repères théoriques et pratiques de la pensée autonome et critique (1ère visée du référentiel EPC), de la connaissance de soi et de l'autre (2e visée) et de la vie collective en démocratie (visées 3 et 4), notamment dans une perspective transversale et interdisciplinaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté

5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :
Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, …), etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- Articles de presse scientifique et généraliste.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-1	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Plast-1</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2114</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : isabelle.hamonic@hech.be (L) ; muriel.vansimaeys@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

S'approprier les bases du langage plastique,
S'initier à la matière en lien avec les contenus du référentiel ECA et plus.
Vivre des expériences esthétiques et sensibles, stimuler, éveiller l'imagination.
Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) : Applications et notions théoriques. Composition de l'image et du volume.
Approche d'œuvres d'art et procédés artistiques.
Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.
Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Contenu de l'activité

Les activités s'articuleront par la découverte et la maitrise des éléments suivants :

- Éléments liés aux lieux de culture
- Temps / rythme
- Geste / outils
- Espaces/ formes/ matières/ supports
- Couleurs/timbres

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitriser les contenus disciplinaires et les techniques plastiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

ARASSE D, Histoires de peintures, folio essais, 2004.
CASTERMAN Geneviève, Copains gribouill'arts, créativité, mode d'emploi, Editions Milan, 1995.
CURTIL, L'art par 4 chemins, Milan jeunesse, 2007.
EDWARDS Betty, dessiner grâce au cerveau droti , ed. Mardaga, 1991.
KERLAN, A Samia Langar, Cet art qui éduque, éditions Fabert, Yapaka.be
LAURET J .M l'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle , Editions de l'attribut , 2014. IITEN J , Art de la couleur, édition abrégée, Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986.
MASSON M, Le dehors, un terreau fertile pour grandir, Temps d'arrêt lectures Yapaka.be
PASTOUREAU M, SIMMONNET D, Le petite livre des couleurs, 2014.
POLIQUIN Louise, notre fonction créatrice , un outil pour la vie , SEDRAP 2000.
POLIQUIN Louise, Voix et voix de la créativité – Ed. Erasme, 2004.
RODARI G, Grammaire de l'imagination, Ed. rue du monde 1997.
SEGUIN/ FONTES M, Le second souffle de la créativité, Ed. Dessain et tolra, / le jeu et l'élément créateur.
SONHEIM Carla, Dessiner et peindre des animaux imaginaires, ed. Eyrolles, 2013.

Plusieurs ouvrages sélectionnés dans les collections :
ACCES EDITIONS : histoire d'arts en pratiques, mars 2010 – Pas si bêtes, les arts plastiques ! , février 2003, Graphic'arts 4 à 7 ans, novembre 2004, hors-d'œuvre d'arts, 3 à 8 ans, juin 2012, ...
DADA , la première revue d'art. ...
PALETTE : Brasseur Ph, Eurek'art le livre jeu du regard, mai 2016 , - DELPECH Sylvie, L'art à pleines dents, DEMILLY Christian , L'art en mouvements et autres courants du XX' siècle - GAUDY H, L'art de l'ailleurs, 2013 – GENTIL M, femmes artistes, 2017,
RETZ : SAEY A et PENISSON Y, Histoire des arts et arts visuels 40 exploitations pédagogiques , février 2012 – Ateliers photographiques , arts visuels, juin 2013, ...
SCEREN CNDP- CRDP – Arts Visuels & : TEXEDRE Coco, Arts visuels &jeux d'écriture, 2008, visuels & Bestiaire 2010, ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(En fonction de l'actualité ou de nouveautés pédagogiques, des apports nouveaux peuvent être envisagés en fonction des implantations et des spécificités et expériences de l'enseignant.e)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Géographie et didactique (inter)disciplinaire**	
Alias : Geo-1 / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2118	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : luc.willems@hech.be (L) ; gilles.valoir@hech.be (V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser le vocabulaire de base spécifique à la géographie
- Pouvoir analyser un territoire en établissant des liens entre les différentes composantes de ce territoire
- Être capable d'une réflexion méthodologique/didactique concernant la trame d'une leçon d'apprentissage.

<u>Contenu de l'activité</u>

1. **Remise à niveau** (Vocabulaire et concepts géographiques de base)
2. **Sortie de terrain interdisciplinaire en sciences humaines et analyse réflexive de la démarche vécue**
3. **Découverte & utilisation du « Moulin didactique » et du polygone GPS (Guide Pédagogique pour les Sciences humaines)**
 - Analyse de documents géographiques et démarches possibles pour découvrir un territoire
 - Aborder différentes difficultés inhérentes à l'analyse de documents variés tenant compte de la généralité ou de la particularité d'un « territoire » analysé
 - Aborder l'importance de l'interdisciplinarité
 - Mise en place d'une démarche aboutissant à une synthèse sous la forme d'un poster (par ex. : carte mentale) et/ou d'un exposé oral de la part des élèves.
 - Transferts de la démarche en fonction du niveau des élèves (de la P3 à la P6 avec une attention spécifique à la préparation de la leçon à jouer en stage)
4. **Matières spécifiques et découverte de démarches & analyses réflexives**

 a. **Les paysages**

Comment résoudre les difficultés inhérentes à l'analyse de paysages :

 i. Création d'une grille d'observation de paysages
 ii. Structuration apparente d'un paysage (avant-plan, plans intermédiaires, arrière-plan, ligne d'horizon...)
 iii. Techniques de représentation d'un paysage

Les milieux urbains, périurbains et ruraux seront abordés dans ce cadre.

 b. **Découverte de la météorologie**

- Activité centrée sur la difficulté et l'évolution de représentation de la météo en fonction de l'âge des enfants.
- Utilisation des référentiels et jeu de l'interdisciplinarité

 c. **Découverte de climats**

- La zone chaude, les zones froides et tempérées
- Quelques climats du monde

 d. **Découverte et l'utilisation du vocabulaire associé aux cours d'eau**

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Apprentissage et réflexions didactiques/méthodologiques
- Utiliser des repères spatiaux et/ou des représentations de l'espace pour (se) situer, se déplacer, (s')orienter
- Caractériser un paysage/environnement pour contextualiser un fait, un phénomène
- Établir des liens entre des composantes spatiales pour expliquer des localisations, des répartitions/dynamiques spatiales

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : Notes de synthèse

Sources bibliographiques principales

Consortium Sciences humaines et sociales, Philosophie & citoyenneté (2020). « Tout fait savoir au bon moulin didactique. » Pour enseigner les sciences humaines, faire des choix méthodologiques et savoir pourquoi et comment. Outil pédagogique réalisé en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Des sources et ressources seront données lors des différentes activités

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Geo-1	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen écrit portant sur la maîtrise des concepts géographiques de base

- Savoir : maîtrise du vocabulaire
- Savoir-Faire : analyse d'un paysage + vocabulaire des cours d'eau
- Réflexions méthodologiques-didactique : Mise en ordre des moments d'une leçon (représentations mentales, émission d'hypothèses, recherche d'informations par…, etc.) pour favoriser le constructivisme ou le socio-constructivisme en lien avec le "moulin didactique" et le polygone GPS.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Fran-1b</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2115</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : nathalie.lecleir@hech.be (L) ; marie.klinkenberg@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

- Utiliser la notion de classe de mots ;
- Utiliser les critères qui permettent de connaitre la fonction ;
- Reconnaitre les constituants principaux d'une phrase ;
- Conjuguer à tous les modes et à tous les temps ;
- Respecter le système temporel choisi ;
- Élargir sa connaissance du monde ;
- Se construire une identité de lecteur ;
- Réfléchir à sa pratique de lecteur.

Contenu de l'activité

L'UE s'articule autour de trois axes :

1) La grammaire de phrase
2) La conjugaison
3) La littérature de jeunesse (seconde partie)

1) La grammaire de phrase

Cette partie va permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec les termes du langage technique de la grammaire (classe, fonction, référent…).
L'étudiant.e sera également amené.e à connaitre les critères permettant d'identifier la classe d'un mot/ groupe de mots, ainsi que les critères permettant d'identifier la fonction des constituants de la phrase.
La théorie sera mise en pratique à travers des exercices d'analyse et une réflexion didactique sera menée pour envisager un enseignement de ces notions qui fasse sens chez les élèves.

2) La conjugaison

Dans un premier temps, l'étudiant.e, à travers des notions théorique et des exercices, se (re)familiarisera avec les notions fondamentales de la conjugaison :

- les modes personnels et les modes impersonnels ;
- les temps simples et les temps composés ;
- la voix active et la voix passive ;
- les personnes de la conjugaison.

Une fois ces notions passées en revue, c'est le système des modes et des temps qui sera abordé et les notions d'antériorité, de simultanéité et de postériorité.

3) La littérature jeunesse (seconde partie):

Plusieurs activités seront organisées pour augmenter le plaisir de lire chez les étudiant.e.s en vue qu'à leur tour, ils.elles développent la lecture-plaisir chez leurs élèves et prennent connaissance des moyens existants pour ce faire.
En fonction des possibilités des différent.e.s référent.e.es, les activités proposées peuvent être une rencontre avec un auteur, une activité en bibliothèque, un cercle de lecture…

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

2. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
8. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
 - maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours o E-Learning ● Documents de travail o Portefeuille de lectures
o Dias de projection o Ouvrage de référence ● Autres : notes de cours, photocopies diverses

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra o Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e o Résolutions de problèmes o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée o Projet sur le terrain o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1b	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue sera évaluée lors de l'examen en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire	
Alias : Math-1b / Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2116	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 40 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : veronique.reekmans@hech.be (L) ; aline.dufour@hech.be (V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués :
Maîtriser le vocabulaire de solides et figures, les constructions géométriques et expliquer clairement la matière à enseigner à l'école primaire sur la numération, les diviseurs et les multiples. En particulier :
- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe, leurs constructions géométriques et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :
- Numération
- Diviseurs et multiples
- Bases de géométrie euclidienne et vocabulaire (du point au solide)
- Droites, angles, (non-)polygones
- Triangles et droites remarquables
- Quadrilatères
- Disques et cercles
- Polygones réguliers
- Axes de symétrie
- Constructions

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "Des objets de l'espace à la géométrie" :
- Appréhender et représenter des objets de l'espace (à deux dimensions) ;
- Dégager des régularités et des propriétés géométriques pour construire, calculer et justifier.

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :
- Appréhender le nombre dans tous ses aspects ;
- Opérer sur des nombres.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : notes de cours fournies à titre de ressource complémentaire pour le travail des étudiants.

Sources bibliographiques principales

- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths !
- Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). Apprivoiser l'espace et le monde des formes (De Boeck). De Boeck.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner : Vol. Tome 1. Van In
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1b	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen écrit de 2h travaillant les compétences.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Éducation corporelle et à la santé : animation et natation	
Alias : Corpo-1b / Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2117	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (V) ; arnauld.mertens@hech.be (L)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées l'enseignement primaire.
Se préparer à pouvoir organiser des jeux et activités motrices lors des classes de dépaysement ou autres sorties avec la classe.
S'entraîner à gérer un groupe d'élèves en mouvement.
S'entrainer à la prise de parole en public, à structurer sa prise de parole pour permettre une communication claire, captivante et structurée dans les consignes données aux enfants lors d'activités de mouvement.
Donnez les clefs aux étudiants pour un encadrement sécuritaire lors des séances de natation ou autres situations aux alentours d'un plan d'eau ainsi que les principes de sauvetage.
Leur permettre d'améliorer leurs propres compétences de nage afin de pourvoir intervenir en cas de besoin.
Connaître les fondamentaux de l'accoutumance à l'eau et comprendre leur importance pour les élèves du primaire.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées l'enseignement primaire ;
- Organiser et animer des activités motrices et des situations de jeux tout en y incluant l'aspect de la sécurité ;
- Connaitre, en théorie et en pratique, les principes de sauvetage en natation, ainsi qu'améliorer ses techniques de nage personnelles et comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire ;
- Mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (aspects verbaux, non verbaux et paraverbaux) et donner des consignes de manière claire.

Contenu de l'activité

Ce cours est divisé en deux parties :

• La partie « animation » permettra à l'étudiant de découvrir la méthodologie de l'animation (dans le cadre de séances de jeux moteurs destinés à des élèves de l'enseignement primaire) ainsi que d'animer lui-même une partie de séance devant ses condisciples en respectant ces principes méthodologiques. L'objectif recherché est donc la gestion d'un groupe en mouvement, contexte que l'étudiant sera amené à rencontrer dans sa future pratique professionnelle.

• La partie « natation » permettra à l'étudiant de se former aux pratiques de sauvetage (développement de l'aspect sécuritaire lors de sorties scolaires), d'améliorer ses techniques de nage ainsi que de comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.
Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.
Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours o E-Learning o Documents de travail o Portefeuille de lectures
o Dias de projection o Ouvrage de référence o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-infos, numéro spécial, Gestinfo.
Equipe CPP/CPC, Natation l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde.
Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra o Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e o Résolutions de problèmes o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie o Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée o Projet sur le terrain o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1b	…	…	…	20 %	…	80 % *	20 %	…	80 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* examen pratique (natation)

PRE-REQUIS EN NATATION : L'étudiant doit savoir nager. Il doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Cette unité d'enseignement proposera uniquement des séances pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants. Des travaux de groupes seront proposés pour la partie Animation. Pour la partie Natation, l'étudiant devra gérer ses déplacements pour se rendre à la piscine.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Pédagogie appliquée 2</td></tr>
<tr><td>Alias : PedA-2</td><td>Crédit(s) : 18 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2201</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (PedA-3a & -3b)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 212 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : severine.dubart@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; ingrid.vanderstukken@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 3 : Méthologie de l'enseignement
- Activité 4 : Technopédagogie (Q2)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Intégrer progressivement l'ensemble des dimensions pratique du métier acquises au cours de la formation
Concevoir, gérer et porter un regard réflexif des activités d'enseignement adaptés aux élèves de :

- 3e/4e années (2 semaines) sur base des contenus du cours de méthodologie 1, des essais réalisés en AFP, des didactiques (inter)disciplinaires des mathématiques et du français
- 5e/6e années (2 semaines) sur base des contenus du cours de méthodologie 1, des essais réalisés en AFP, des didactiques (inter)disciplinaires des mathématiques et du français et de la technopédagogie

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Voir les contenus minimaux pour chaque AA.

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-2	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Évaluation intégrée autour des stages. Au terme du premier stage, l'étudiant recevra un retour formatif et diagnostique. Lors du second stage, l'étudiant devra intégrer de manière pertinente et correcte les contenus développés dans chacune des AA.

Pour que l'UE soit validée, l'étudiant est tenu de respecter le contrat AFP. L'étudiant doit respecter la convention de stage et mettre en œuvre les différentes facettes du métier. Si certains contenus développés dans les activités d'apprentissage (technopédagogie et méthodologie des apprentissages), ne sont pas maîtrisés, l'étudiant passera un examen oral en seconde session lui permettant de prouver l'acquisition des critères lacunaires.

L'étudiant doit tenir une farde de stage numérique et la mettre à disposition de l'ensemble des professeurs de l'UE. Si l'étudiant n'est pas supervisé en situation de stage par rapport aux différentes AA, les critères seront observés sur base des préparations présentes dans la farde numérique.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 96 h	**A.A.** : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Deux stages sont organisés : un stage en, 3e ou 4e année et un stage en 5e et/ou 6e primaire (5e année pour l'implantation de Verviers). Ces stages seront précédés de journées d'observation et d'heures préparation à la HE. L'étudiant est tenu de prester 24 périodes d'activités d'apprentissages par semaine de stage, celles-ci portant sur du français, des mathématiques, sciences, géographique et historique, expressions musicale et plastique et également des activités liées au référentiel de formation manuelle, technique, technologique et numérique, sciences économiques et sociales et CPC. L'étudiant est donc amené à dispenser des activités d'apprentissages issues de toutes ces disciplines d'enseignement. Les stagiaires sont tenus de préparer leurs activités d'apprentissage par écrit. Ces préparations doivent comporter les références des référentiels du Tronc Commun, les objectifs de l'activité, la démarche méthodologique, la matière, le nombre de périodes concernées, le matériel nécessaire, ainsi que tous les documents utiles pour les élèves, etc. Ces préparations seront rassemblées dans la farde de stage et devront être rendues corrigées et finalisées au maitre de stage au moins 2 jours ouvrés avant de les donner.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Plus spécifiquement, les stages ont pour objectifs :
- de développer les compétences relationnelles nécessaires à l'exercice du métier, notamment par la prise de contact adaptée avec la Direction, les maîtres de stage et les enfants de manière adaptée ;
- de concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage et de les tester sur le terrain: conception et gestion des activités d'apprentissage dans toutes les disciplines d'enseignement en assurant la maitrise des contenus et en tenant compte de méthodologies générales et des didactiques spécifiques liées à ces différentes disciplines d'enseignement ;
- de s'adapter au public scolaire, de favoriser un climat propice aux apprentissages et de gérer des situations d'apprentissage ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique par la tenue d'un journal de classe ou cahier de bord organisé : outil de réflexion et d'échanges avec le maître de stage
- de développer la participation à la vie de l'école

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Référentiels du Tronc Commun édités par la FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : stage actif d'enseignement		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle s'organisent comme un laboratoire formatif dans lesquels l'étudiant devra mobiliser certains concepts qu'il a vus dans les autres AA de l'unité d'enseignement. Ces concepts seront mobilisés à travers plusieurs modules de formation : sur les mathématiques, le français, FMTTN, la géographie, les projets et un module EVRAS.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée » (Circulaire 2001).

Les apprentissages réalisés lors des AFP permettent d'exercer les compétences nécessaires lors des stages.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Référentiels du Tronc Commun édités par la FW

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ● Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ● Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Méthodologie de l'enseignement	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus de cette activité d'apprentissage porteront sur des méthodes, des stratégies et des gestes à poser en fonction de ses objectifs d'enseignement. Ces choix seront justifiés à la lumière des concepts de la psychologie des apprentissages.

Ces contenus, parmi d'autres, porteront sur :

- La démarche scientifique
- La pédagogie de la découverte
- L'enseignement explicite
- L'enseignement coopératif en ce compris la pédagogie par projet
- Des situations mobilisatrices adaptées aux contextes et aux contenus d'apprentissage (S/SF/compétences)
- …

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser ou adapter ses connaissances pour poser des choix pratiques et pertinents
- Planifier son action pédagogique de manière à rendre l'apprenant acteur de son apprentissage
- Créer des conditions d'enseignement-apprentissage basées sur le sens, le besoin, l'intérêt et la compréhension

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (Moodle ou Teams)	

Sources bibliographiques principales

- Morissette Rosée, Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education, Montréal (Quebec), 2002.
- Dauvin et Roland, L'apprentissage en question, s'interroger pour améliorer nos pratiques, Outils pour enseigner, de Boeck, 2011
- Britt-Mari Barth, Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, Retz, 1993
- Rey, Carette, Defrance, Kahn, Les compétences à l'école, De Boeck, 2003.
- De Vecchi, G et Carmona-Magnaldi, N. Faire vivre de véritables situations-problèmes. Hachette Education, 2015
- Crahay, M. Psychologie de l'éducation. Quadrige, 2010
- Bourgeois, E. (Se) motiver à apprendre. Presse universitaire de France, 2006
- Fouquet Céline, Les neurosciences au service de la pédagogie, comprendre et activer les leviers de l'apprentissage et les clés de la mémorisation, Chenelière Education, 2023
- Bocquillon M., Baco C., Derobertmasure A., Demeuse M., Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence. De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2024.
- Vienneau R. (2017), Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques. 3e édition. Chenelière éducation. Montréal (Québec).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Création de supports numériques à utiliser en contexte de stage.
- Création de supports de découverte et/ou de structuration sous différentes formes numériques (minmapping, potcast, stopmotion…)
- Réaliser ses supports sur différents outils (ordinateurs, Tbi et tablettes)
- Transférer ses acquis vers sa pratique enseignante

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser des supports et d'outils numériques adaptés à ses pratiques d'enseignement
- Intégrer le numérique dans l'activité d'apprentissage des enfants

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	● E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (Moodle, Teams…)	

Sources bibliographiques principales

- Temperman G, De Lièvre B. (2009), *Développement et usage intégré des podcasts pour l'apprentissage,* Distances et Savoirs (Volume 7), Belgique.
- Mac Luhan M. (1997), *Pour comprendre les médias*, Paris, Editions POINTS (Essais).
- Rosa H. (2013), *Accélération, une critique sociale du temps* (Editions La Découverte) ; Paris.
- Siegel C. (2018), *La Gamification, promesse de réenchantement du monde ?*, Colloque *Homo Ludens du 21ème siècle*, Montpellier, France
- Bonvoisin D., Culot M. (2015), *Education aux médias des ressorts ludiques à l'approche critique, & jeux-vidéos*, (Editions Média Animation), Belgique
- Conseil Supérieur d'Education aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2013), *Les compétences en éducation aux médias – Un enjeu majeur – Cadre général*, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles et du Fonds Européen de développement régional, Bruxelles.
- Denis, B & Fontaine, P.(mai 2008). *Extraits du Rapport provisoire projet HETICE - Apports des TIC et des médias en enseignement*. Liège : CRIFA de l'Université de Liège
- Baticle Y. (1985), *Clés et codes de l'image – L'image numérisée, la vidéo, le cinéma*, Editions Magnard (Université), Paris.
- Triclot, M. (2022). *Mythes et réalités du numérique*. La Découverte.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Évaluation : à Liège, tout au long du module, les ateliers pratiques des modules 1, 2 et 3 serviront d'évaluation formative continue. Les étudiants seront évalués sur leur participation et leur capacité à utiliser les outils (Canva, Genially, logiciels de montage vidéo/audio, Book creator et OpenBoard) pour réaliser les tâches demandées.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Pratiques de la langue française 2</td></tr>
<tr><td>Alias : ML-2</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2202</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : celine.briffoz@hech.be (L+H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

RAPPEL
Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur·es enseignant·es est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret. Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

BAC 2
Les étudiant·es de Bac 2 en Master en enseignement section 2 auront l'occasion d'aborder les types d'écrits envisagés dans les classes de l'école primaire (Référentiel FRALA) et s'exerceront aussi à l'oral afin d'être capables de s'exprimer clairement et correctement devant un public.
À la fin de l'activité, les étudiant·es seront capables de rédiger un texte selon une intention et une structure données, en respectant les normes du langage écrit (fonctionnement de la langue).
Les étudiant·es seront également capables de présenter un contenu informatif devant leurs collègues de cours en mettant adéquatement en œuvre les principes du Savoir parler tels qu'énoncés dans le Référentiel FRALA.

Contenu de l'activité

- Lecture de textes informatifs
- Production de comptes rendus oraux contenant un avis critique et personnel
- Rédaction de textes (portrait, suite de récit, description, critique d'album, etc.)
- Travail sur le fonctionnement de la langue : mises au point, dictées négociées, révisions

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

"Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel"

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : notes de cours	

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	…	…	20 %	…	80 %	…	…	80 %	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Concernant les 80% de l'écrit, l'examen sera réussi si les deux conditions suivantes sont réussies :

- Obtenir 10/20 pour la rédaction
- Obtenir 99% de formes correctes pour le fonctionnement de la langue

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale</td></tr>
<tr><td>Alias : FHGES</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2203</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : vincent.vanderheyden@hech.be (L+H) ; laurence.louis@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Formation économique et sociale et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 2 : Formation géographique et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 3 : Formation historique et didactique (inter)disciplinaire

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain.
- Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).
- Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires liés aux thématiques abordées.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire (formation historique – formation géographique – formation économique et sociale). Il permettra aux étudiants d'observer et exploiter le terrain et de développer des outils méthodologiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHGES	10 %	…	…	Report	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel du Q1 sera évalué sur base de la présence et la participation active des étudiants à la pratique de terrain proposée de manière intégrée.

L'examen oral du Q2 est composé de la remise d'un travail écrit et de la défense de celui-ci lors d'une présentation orale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Formation économique et sociale et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire. A l'issue d'une activité (sortie), les étudiants observeront et exploiteront le terrain. Ensuite, ils développeront des outils didactiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6. Le focus étant mis sur les acteurs économiques et sociaux, les transformations sociétales dans le temps et/ou suivant l'environnement. L'étudiant sera amené de cette manière à s'interroger de manière critique sur les rapports économiques et sociaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain / collecter ou extraire des informations économiques et sociales pour ensuite analyser ces informations à l'aide d'outils variés.

Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).

Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires suivants :
- Les biens et services, les besoins et les envies
- Les mécanismes de la communication et de la publicité
- Le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale et du ménage dans la vie économique
- Le travail, une activité économique et sociale
- Les échanges économiques et sociaux : consommer et produire.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Référentiel M3 – P6 : Pacte pour un enseignement d'excellence : FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La pratique de terrain et les thématiques abordées seront différentes d'une implantation à l'autre, l'environnement économique et social n'étant pas le même.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Formation géographique et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Au départ d'une sortie de terrain questionnant et explorant le milieu choisi, les étudiants seront amenés à collecter des informations, à les analyser et à mettre en évidence les liens éventuels qui les unissent.

Après avoir observé et analysé le milieu (paysage) et ses représentations, les étudiants seront amenés à rédiger la préparation complète d'une activité de découverte d'un milieu, à l'aide d'outils permettant de structurer les caractéristiques paysagères et/ou l'itinéraire suivi. Ces outils seront remis en perspective face au niveau cognitif des Es, avec une attention particulière aux Es de la P3 à la P6. Des croisements seront faits avec les autres disciplines comme suggéré dans les référentiels.

Différents outils de représentation spatiale (plan, carte…) ou d'analyse de paysage (grille d'analyse, orthophotoplans, photos horizontales, croquis…) seront proposés.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de…

- Distinguer et appliquer une démarche de recherche dans des activités à destination des élèves du primaire (en particulier de la P3 à la P6) et relevant de la formation humaine et sociale ;
- Concevoir, analyser et évaluer des activités explorant un milieu pour en dégager les concepts de didactique spécifique ainsi que l'approche pluridisciplinaire ;
- Maîtriser et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline géographique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.
- Savoir utiliser différentes représentations de l'espace (plans, cartes, croquis…)
- Identifier et mettre en relation des concepts théoriques et notions issus de la recherche en éducation dans le but d'interroger sa pratique en formation humaine et sociale ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Des références seront fournies par les enseignants en fonction des besoins de l'activité et des spécificités du milieu étudié.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	● Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Formation historique et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire (avec un focus plus spécifique sur la formation historique). Il permettra aux étudiants d'observer et exploiter le terrain et de développer des outils méthodologiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain.
- Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).
- Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires liés aux thématiques abordées.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2 ,3 et 4. Didier Hatier.
- Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Fran-2</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2205</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : nathalie.lecleir@hech.be (L) ; celine.briffoz@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de…

- s'approprier et maitriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire et psychopédagogique du français ;
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français : savoir lire et littérature de jeunesse, savoir écrire ; didactique de la conjugaison, du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe ;
- établir des liens entre les différents savoirs disciplinaires et pédagogiques (en ce compris Décrets, Référentiel de français et de langues anciennes, Programme) pour construire une action réfléchie ;
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ;
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

Contenu de l'activité

En bref, l'activité de « Français y compris la didactique » du Bloc 2 vise l'acquisition de compétences et de savoirs principalement liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français pour les enfants du primaire, aux degrés moyen et supérieur.

Les contenus seront essentiellement axés sur l'exploration et l'approfondissement de la didactique du français : savoir lire, savoir écrire et savoirs langagiers.

Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, et de construction (collective ou en autonomie) d'activités.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1.Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.

7.Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française

- maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours, photocopies diverses

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-2	…	50 %	…	…	50 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors des examens en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="3">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="3">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td rowspan="2">Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="3">U.E. : Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : Math-2</td><td>Crédit(s) : 6 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2206</td><td colspan="2">Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 60 h</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : veronique.reekmans@hech.be (L) ; nathalie.debergh@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maitriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maitriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques et leur donner du sens. Il faudra bien faire la différence entre connaitre et comprendre.

Etude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes : (compléments et / ou suite des contenus vu en bloc 1)

- Les quatre opérations fondamentales : méthodologie du calcul écrit et preuves.
- Grandeurs : unités de mesures, méthodologie d'introduction de ces unités.
 Formules d'aire et de périmètre du triangle, des quadrilatères, polygones, cercle et disque.
- Les fractions : introduction à l'école primaire, définition, représentations, types de fraction, fractions équivalentes et comparaison + exercices fractions de grandeurs, de formes, de nombres…
- Fractions : les 4 opérations.
- Nombres entiers, rationnels, décimaux et à virgule.
- Les pourcentages : définition, représentation et applications.
- Les grandeurs directement et inversement proportionnelles et proportions, échelles, vitesses : applications.

Ces matières seront aussi abordées sous l'angle de l'enfant et avec de la didactique dans chaque chapitre avec entre autres :

- Utilisation des 4 étapes de la démarche de découverte des grandeurs
- Utilisation de matériel et abaques pour la découverte du calcul écrit
- Construction des formules d'aire et de périmètre des quadrilatères
- Utilisation de matériel pour l'introduction de la notion de fractions
- Introduction des notions de grandeurs proportionnelles à partie de situation de la vie de tous les jours et analyse.

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la méthodologie sur les sujets abordés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :
- Des nombres naturels aux nombres réels
- Appréhender le nombre dans tous ses aspects
- Opérer sur des nombres.

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :
- Concevoir des grandeurs ;
- Agir sur des grandeurs ;
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes
- Agir puis opérer sur des grandeurs – Fractions
- Mettre en relation des grandeurs.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours o E-Learning o Documents de travail o Portefeuille de lectures
o Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (notes de cours fournies à titre de ressources complémentaires pour le travail des étudiants)

Sources bibliographiques principales

Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). *Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1*. Van In. (ouvrage de référence)

Antoine, M., Burger, O., Conneau, S., & Guichard, J. (2008). *Les maths à la découverte des sciences* (Hachette Education, Vol. CM2). Hachette Education.
Baruk, S. (2008). *Dico de Mathématiques* (Seuil). Du Seuil.
Baruk, S. (2003). *Comptes pour petits et grands* (Vol. 2). Magnard.
Baruk, S. (2014). *Nombres à compter et à raconter* (Seuil).
Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.
Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018b). *TIP TOP* (Plantyn). Plantyn.
De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). *Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è* (Van In). Van In.
Elsevier, L., Schram, W., Tys, M., & Vandenbergh, A. (2017). *Galaxie Math* (Van In).
Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). *Apprivoiser l'espace et le monde des formes* (De Boeck). De Boeck.
Heyvaert, G. (2018). *Carrément math* (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). *Explorer les grandeurs se donner des repères* (2ème). De Boeck.
Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1). De Boeck.
Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
o Classe inversée
o Autre : (…)
o Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
o Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Observations de pratiques / de terrain
o Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-2	…	50 % *	…	…	50 % *	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Pour Liège et Huy : Examen de 2h en janvier pour 50% de la note finale et examen de 2h en juin pour 50% de la note finale.
En ce qui concerne le campus de Huy, vu la répartition annuelle différente des heures de cours, l'examen écrit sera comptabilisé pour 25% de la note finale, et celui de juin pour 75%.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants.
Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.
L'ouvrage de référence est accessible en nombre à la bibliothèque.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : EPC-2</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2207</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : olivier.vens@hech.be (L+H) ; geraldine.brausch@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1) démontrer sa maîtrise des repères théoriques (concepts et méthodes) ;
2) démontrer sa capacité à mobiliser un outil pédagogique (savoir choisir un outil pertinent, savoir l'exploiter et l'articuler aux repères théoriques abordés au cours) ;
3) d'identifier et de formuler des objectifs d'apprentissage et de proposer un dispositif qui les vise.

Contenu de l'activité

Le cours vise à :
1) initier aux enjeux et pratiques de la citoyenneté en démocratie (visées 3 et 4 du référentiel EPC) et à fournir des outils pédagogiques permettant à l'étudiant de travailler les compétences citoyennes en stage (Q1) ;
2) initier aux enjeux et pratiques de la 2e visée du référentiel EPC (« Se connaitre soi-même et s'ouvrir à l'autre » sur les plans affectif, moral et culturel) et à lui fournir les premiers outils pédagogiques, notamment ceux de l'Evras, de la pédagogie interculturelle et de la réflexion philosophique sur les valeurs et convictions, lui permettant de travailler les compétences concernées en stage (Q2) ;
3) initier l'étudiant à la pensée critique et à l'autonomie intellectuelle (visée 1 du référentiel EPC) et lui fournir les premiers outils pédagogiques (ceux, notamment, de l'éducation aux médias et de l'atelier philosophique) lui permettant de travailler les compétences de la pensée autonome et critique avec les enfants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté
5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.
Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : film, exposition, théâtre, etc.

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :
Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, …), etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- Articles de presse scientifique et généraliste.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-2	…	50 %	…	…	50 % (50 %)	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 50 % évalué en janvier pourra être repassé en session de juin moyennant une annonce claire au titulaire du cours, via la boîte mail HECh, au plus tard 15 jours avant la session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Évaluation des apprentissages</td></tr>
<tr><td>Alias : EApp</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2210</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.hannon@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; ingrid.vanderstukken@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Organiser son évaluation en fonction des directives de la FWB
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés, adaptés aux différents moments de l'apprentissage et aux apprentissages visés (compétences, savoir, savoir-faire)
- Utiliser les différents types d'évaluation en fonction des circonstances réclamées par le terrain
- Évaluer la qualité d'évaluations proposées en prenant appui sur la théorie
- Réaliser une évaluation selon l'intention portée à celle-ci

Contenu de l'activité

- L'évaluation dans le Pacte pour un enseignement d'Excellence.
- Les enjeux de l'évaluation : les biais, l'échec scolaire, le redoublement, l'iniquité.
- Pourquoi, comment, quand évaluer ?
- Distinction entre les différents types d'évaluation existants (formative, diagnostique, certificative, sommative)
- Différents outils pour évaluer : grilles critériées, ceintures de compétences, portfolio, …
- Évaluation formative (conception d'exercices variés et progressifs, …)
- Évaluation diagnostique (élaboration de grilles critériées sur base de processus d'apprentissage, analyse d'erreurs, feed-back, …)
- Les intentions de l'évaluation (évaluation de l'apprentissage - l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation comme apprentissage)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Rey, B. et al (2003), Les compétences à l'école, apprentissages et évaluation, de Boeck : Bruxelles. Gerard, F.-M. (2009), Évaluer des compétences, guide pratique, de Boeck : Bruxelles.
- Morissette, R., (2002), Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education : Montréal. Fédération Wallonie Bruxelles. www.enseignement.be
- Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1er et 2 du code de l'enseignement. FWB
- https://edr.e-a-v.ca/evaluation-de-app%20%20Consulté%20avril%202025
- https://www.cnesco.fr/fr/evaluation-en-classe/

Des ressources spécifiques seront précisées par les titulaires du cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	10 %	…	…	…	90 %	…	10 %	90 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Centre-ville (ULiège)</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Système éducatif</td></tr>
<tr><td>Alias : SysEdu</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2208</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :
* de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
* de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
* de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
* d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
* de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
* d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
>> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
>> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée à la sociologie des systèmes éducatifs, au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources-telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- ● Portefeuille de lectures
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires
1. La partie « sociologie des systèmes éducatifs » reposant sur les conceptions de l'école et de l'éducation disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
2. La partie « Politique de l'éducation : conception de l'élève » disposera d'un livre disponible dans les librairies en ligne et sur eCampus.
3. La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.

Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- o Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant.e
- o Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- o Travaux en autonomie
- o Ateliers, travaux de groupes
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (…)

Le cours est organisé en 15 séances ex cathedra de 2 heures, au premier quadrimestre.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).
Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0002-1.html

Les critères d'évaluation de la question ouverte seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.
La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0002-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique</td></tr>
<tr><td>Alias : ScFMTTN</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2209</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-claude.chagnon@hech.be (L+V) ; denise.ernst@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : FMTTN et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 2 : Sciences et didactique (inter)disciplinaire

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette Unité d'Enseignement (UE) a un double objectif :

D'une part, permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences centrées sur l'alimentation et les fonctions physiologiques de la digestion, la découverte sensorielle des aliments, les techniques de culture, ainsi que la création de contenus numériques.

D'autre part, engager les étudiants dans la réflexion sur "comment enseigner les sciences au niveau fondamental" en s'appuyant sur les référentiels existants.

Les objectifs spécifiques de cette UE sont les suivants :

Concevoir des dispositifs d'apprentissage intégrant les démarches d'investigation scientifique, en se basant sur les attentes du référentiel de Sciences du Tronc commun ;

Maîtriser le vocabulaire spécifique des matières enseignées ;

Pratiquer les sciences et la Formation Manuelle et Technique (FMTTN) de manière concrète, afin de les intégrer efficacement dans la réalisation de séquences d'apprentissage adaptées à l'enseignement primaire ;

Utiliser le numérique (FMTTN) pour documenter et constituer un recueil des moments clés vécus lors des séquences d'apprentissage.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans cette UE, les enjeux de l'enseignement de la Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique (FMTTN) et des sciences se concrétisent à travers les croisements entre disciplines.
L'association de ces contenus rend leur acquisition plus efficace parce qu'ils se développent en relation étroite et qu'ils permettent une reprise, une répétition et une remobilisation concourant à leur consolidation (p. 90 référentiel FMTTN).

Les thèmes abordés sont : alimentation et système digestif, découvertes des aliments et organes des sens, plats cuisinés et techniques de transformation, création de contenu et construction de synthèses des concepts appris.

Les possibilités de croisements disciplinaires sont envisagées (P. 93-98 référentiel FMTTN et p.119-126 référentiel de Sciences).

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ScFMTTN	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : ScFMTTN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : FMTTN et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le contenu de cette activité d'apprentissage est lié à l'alimentation et la culture de végétaux.
La création de contenu numérique est aussi abordée.

- Poste de travail : en abordant les règles de sécurité et d'hygiène sanitaire
- Plat cuisiné : en ayant un regard critique sur les ingrédients utilisés pour veiller à limiter l'impact écologique de ses activités
- Végétaux : culture et entretien de certains végétaux de l'alimentation humaine
- Objets techniques : en abordant l'utilisation des ustensiles et techniques de transformation d'aliments
- Contenu numérique sous différentes formes : créer pour valoriser certains moments clés vécus lors des séquences d'apprentissage pour garder des traces

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Le référentiel FMTTN vise à développer des compétences pratiques et numériques.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

-Maitriser et appliquer les concepts théoriques de sécurité, hygiène, conservation des aliments et gestion des déchets
-Maitriser et mobiliser le langage spécifique en lien avec les techniques d'utilisation des outils et ustensiles
-Se confronter au réel lors de la préparation et la transformation d'aliments ainsi que lors de la culture et l'entretien de végétaux
-Analyser et utiliser le Référentiel de FMTTN du Tronc Commun pour concevoir des dispositifs d'enseignement
-Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible
-Utiliser le numérique pour créer des supports mémoires des activités

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de FMTTN du tronc commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=17242&do_check=CNEJLFQGEC

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694

https://grainesdagri.be/ L'APAQ-W propose une boite à outils pédagogiques et didactiques en ligne à destination des enseignants, animateurs et guides désireux d'aborder le monde agricole de chez nous à travers 4 axes : agriculture, alimentation durable, culture et élevage.

Wilkes, A. (2008). J'apprends à cuisiner. Classeur - Usborne Publishing Ltd - 72 pages.

https://quebec.educationnutrition.ca/fr/ressources-educatives/produits/recette-pour-reussir-des-ateliers-culinaires/ Guide pratique sur la planification, la réalisation, l'animation et l'évaluation d'ateliers culinaires à l'école. Tout pour réussir vos activités culinaires.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : ScFMTTN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Sciences et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage porte sur l'exploration sensorielle des aliments, l'alimentation et la digestion ainsi que le cycle anthropique de l'eau.

- Les organes des sens : anatomie et physiologie, vocabulaire sensoriel, découvertes initiales grâce aux organes des sens
- Le système digestif : anatomie et physiologie, trajet des aliments, liens entre les systèmes
- Le cycle anthropique de l'eau : origine de l'eau potable et devenir des eaux usées, consommation d'eau

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

-Maitriser les concepts théoriques d'anatomie et de physiologie des organes des sens ainsi que du système digestif, maitriser le concept de cycle anthropique de l'eau
-Maitriser et mobiliser le langage spécifique aux sciences afin d'enseigner de manière précise et cohérente
-Se confronter au réel et conserver des traces de qualité : dessiner, schématiser, annoter, etc.
-Analyser et utiliser le Référentiel de Sciences du Tronc Commun pour concevoir des dispositifs d'enseignement
-Développer un raisonnement scientifique critique, pour pouvoir enseigner, en pratiquant la formulation d'hypothèses, l'observation, l'expérimentation, l'analyse des données, la recherche d'informations fiables et la remise en question des idées préconçues (démarche d'investigation scientifique)
-Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de Sciences du tronc commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#documents

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694

https://hypothese.be/ l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences signifiantes.

https://fondation-lamap.org/ Laboratoire d'idées et de pratiques innovantes depuis près de 30 ans, la Fondation La main à la pâte s'engage auprès des professeurs pour améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école et au collège.

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas. Ce livre sert de document de référence en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire**	
Alias : Plast-2 / Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2216	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : valerie.collet@hech.be (L+H) ; muriel.vansimaeys@hech.be (V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer des pratiques artistiques individuelles et collectives.
Appliquer des méthodes d'enseignement, concevoir et utiliser des supports adaptés permettant un apprentissage des différentes matières abordées.
Exprimer et explorer la créativité à travers différentes compositions artistiques.
Élaboration d'activités en lien avec les référentiels et la didactique spécifique des arts plastiques.

Contenu de l'activité

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) : Applications et notions théoriques.
Approche d'œuvres d'art et procédés artistiques.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.
Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

S'approprier le langage plastique, les modes d'expression et les techniques exécution.
Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.
Développer l'esprit critique et autonome pour mieux appréhender les contenus.

Réalisations d'activités et de sujets permettant la découverte de modes d'expression et de techniques d'exécution afin de les maitriser dans des activités pédagogique et /ou des productions personnelles.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
Collages et arts visuels, ED. Retz
Théorie des couleurs J. ITTEN

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-2	40 %	…	60 %	…	…	…	40 % *	…	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Pour l'examen oral, il s'agit d'un travail à remettre en main propre au professeur le jour de l'examen.

* Tous les éléments composant de travail annuel (TA) ne seront pas rattrapables en seconde session ; seuls certains pourront donner lieu à une amélioration de la notation, selon les consignes annoncées par le professeur titulaire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire**	
Alias : Musi-2 / Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2217	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : isabelle.masset@hech.be (H) ; romy.conzen@hech.be (L+V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer des pratiques artistiques individuelles et collectives.

Appliquer des méthodes d'enseignement, concevoir et utiliser des supports adaptés permettant un apprentissage des différentes matières abordées.

Exprimer et explorer la créativité à travers différentes compositions artistiques.

Contenu de l'activité

Didactique et pratique de la discipline.
Apprentissage de différentes techniques artistiques et rencontre d'œuvres d'art (de la discipline).
Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques. Ces compétences permettront de mettre en œuvre correctement une activité d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de l'enseignement fondamental (ex. une exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active ou un chant).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le contexte de la présentation d'une leçon de stage et d'une production collective enregistrée :
1. Manipuler correctement quelques instruments scolaires dans le contexte d'une orchestration et utiliser les concepts de pulsation, ostinato, formules rythmiques…
2. Interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et utiliser une gestuelle adaptée.
3. Rédiger une préparation écrite correcte dans sa dimension créative : apprentissage et exploitation d'un chant, exploration sonore (bruitage, fabrication d'instrument…), chorégraphie…
4. Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : à vent, à clavier, à cordes, etc.
5. Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au carillon, au ukulélé, à la guitare ou au clavier.
6. Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.
7. Suite à la fréquentation d'un concert (OPRL, Opéra, etc.), mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments, etc.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- *Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.*
- *Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.*
- *Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.*
- *Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.*

• *Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.*
• *Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
● Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Musi-2	40 %	…	60 %	…	…	…	Report *	…	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments et le matériel précisés par l'enseignant), les travaux spécifiques à rendre (sous des formes diverses) à réaliser en classe et/ou par écrit. La remise d'une leçon dans la discipline accompagnée d'une première analyse réflexive testée en stage.

L'examen oral portera sur des concepts et compétences musicales et artistiques abordés en classe.
Si la possibilité se présente, suite à la visite d'une exposition ou d'un musée et la fréquentation d'un concert, les étudiants seront amenés à présenter une proposition pédagogique active adaptée à l'enseignement fondamental.

* Aout/septembre: Le travail annuel consistera en un report sauf si l'étudiant n'avait pas été en mesure de réaliser ces travaux et il aura la possibilité de se remettre en ordre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront particulièrement mises à l'honneur : fabrication d'instruments, orchestration, création de matériel didactique innovant, création d'un répertoire de chants, projets interdisciplinaires, sensibilisation aux pratiques culturelles et patrimoniales, etc.

Nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquées</td></tr>
<tr><td>Alias : GGTC</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2211</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier et expliquer les stratégies préventives et réactives de gestion des comportements, y compris la prévention du harcèlement scolaire.
- Analyser les fondements et enjeux d'une gestion de classe favorisant un climat relationnel bienveillant et inclusif.
- Comprendre le rôle de la communication non violente, de la gestion des conflits et de la relation école-famille dans la dynamique de groupe-classe.
- Mettre en perspective les apports théoriques avec des situations concrètes observées ou vécues en stage.

Contenu de l'activité

- Stratégies préventives de gestion de classe (chartes de vie, soutiens positifs aux comportements…)
- Stratégies réactives/régulatrices de gestion de classe.
- La gestion des conflits et la communication non violente.
- La relation aux familles.
- La gestion des comportements-problèmes.
- Les stratégies pour l'organisation de sous-groupes dans la classe.
- Le harcèlement scolaire.

Et tout autre sujet lié à la gestion de groupe, basé sur l'expérience de stage et présenté par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2016). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : La Chenelière.
- BAYE A., BLUGE V., DELTOUR C. MICHEL A. et PRESSI F, La méthode du Soutien aux Comportements Positifs niveau 1. Université de Liège
- PAPILLON, X., Gérer la classe, Une compétence à développer, Chronique sociale.
- FIJALKOW, J., La gestion de la classe, De Boeck, Bruxelles,2002.
- CARON, J., Quand revient septembre-Volume 1, La Chenelière, Montréal, 1994.
- GILLET, Ch., Gérer efficacement sa classe primaire., Erasme,2019.
- LANGNESS, Teresa, Ma première classe, Chenelière Education.

- LEGAULT, J-P., Gestion de la classe et discipline, Une compétence à construire, Québec, Editions Logiques, 2001 CRARY, E., Négocier, ça s'apprend tôt! Pratiques de résolution de problèmes avec les enfants de 3 à12 ans, Université de Paix.
- PIERRET-HANNECART, M., Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Morissette, R., (2002), Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education : Montréal. Fédération Wallonie Bruxelles. www.enseignement.be

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)

○ Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain

● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	…	100 % *	100 % *	…	…	…	…	100 % *	100 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

*Examen oral ou écrit selon l'implantation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Dimensions éthiques du métier</td></tr>
<tr><td>Alias : DEM</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2218</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 25 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Déontologie
- Activité 2 : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif.
L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. *Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.*
AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. *Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes.*

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DEM	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement DEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal- pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école et y apporter une réflexion critique opportune.
Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpelant les intervenants adéquats.
Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 15 h	A.A. : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).
Il s'agit de permettre aux étudiants d'approcher concrètement les questions déontologiques que pose l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (précarité sociale, placement, exil, handicap, etc.) et d'en tirer des enseignements pour leur pratique d'enseignant.
Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 15h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.
S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Documents de stage)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'UE au moins 15 jours avant le début du stage via un message Teams envoyé par l'étudiant.
L'étudiant veillera à garder une copie des documents originaux remis en mains propres au titulaire de l'UE ou via la bibliothèque contre signature. Le cachet de l'établissement de stage devra figurer sur les documents de stage, ainsi que les signatures requises.
Le stage doit se dérouler en dehors des heures de cours. Il n'est pas admis comme excuse valable d'absence aux cours.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM / Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PxPP2219	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 30 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : cecile.gretry@hech.be (L+V) ; adelaide.gaube@hech.be (H)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éducation critique des élèves aux médias
- Activité 2 : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur social et culturel de l'institution scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'UE Dimensions critiques du métier vise à outiller les étudiant.e.s à développer une compréhension critique de la culture et des médias. Une attention particulière sera portée sur les discriminations sociétales.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DCM	…	…	…	10 %	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel consiste en la participation active aux différentes séances des AA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une **compréhension critique des médias** : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.

- Enseigner **l'utilisation éthique et responsable des médias** : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.

- Favoriser **l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques** : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B.Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) https://www.clemi.fr/
- Publications de CSEM (en ligne) https://www.csem.be/
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) https://media-animation.be/
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?* , France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?,* France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- Busquet, P., Pourquery, D., S'infomer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité, France, Ed. Librio, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ● Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- La participation active au cours AA Éducation critique aux médias est une condition de correction de l'évaluation intégrée. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.
- En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours AA Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La "culture" sera ici entendue comme un regard sur le monde, une perception et une conception de celui-ci (une métaphysique, un "logiciel"). L'UE abordera différentes cultures et focalisera son attention sur la culture occidentale qui remonte à la modernité et notamment aux colonisations pour dégager nos manières contemporaines de voir "l'autre" et de "se" voir en miroir, avec une vigilance particulière sur ce que proposent les médias. Ceux-ci constituent en effet un agent actif important de la construction de notre vision du monde qui exige un traitement critique et argumenté. Nous porterons une attention particulière aux tensions voire contradictions philosophico-politiques qui traversent la culture et en quoi celle-ci engage à la fois l'égalité et des identités excluantes et hiérarchisantes, des discriminations majeures dans les champs socio-économique, philosophico-religieux, de genres et sexualités, juridico-politique (national/étranger).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

-Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers. - Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE. - Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage</td></tr>
<tr><td>Alias : CognApp</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2213</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 18 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

*** Connaître** et **comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
*** Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
*** Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
*** Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment,
"maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin de leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :
Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.
Les étudiants devront également lire un **article scientifique** et visionner une **conférence en ligne**. Ces ressources seront disponibles sur e-campus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites

● Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0003-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0003-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources…), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td rowspan="2">Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Didactique disciplinaire - Sciences</td></tr>
<tr><td>Alias : DidaDis</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2214</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Poffé (corentin.poffe@uliege.be)</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0005-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0005-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité</td></tr>
<tr><td>Alias : Corpo-2</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2215</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire : habiletés motrices et expression, habiletés socio-motrices et citoyenneté, gestion de sa santé et de la sécurité.

Maîtriser les grandes notions théoriques de la psychomotricité et les mettre en pratique : schéma corporel, expression corporelle, latéralité, structuration spatiale et structuration temporelle.

Préparer l'étudiant au cours de psychomotricité du B3.

L'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les notions de base de la psychomotricité.
- Proposer des activités motrices, corporelles et de santé favorables au développement de l'enfant en fonction d'objectifs précis (par exemple dans le domaine du schéma corporel, de la latéralité, de la structurations spatiale et de la structuration temporelle) en s'appuyant sur les activités présentées au cours.
- Énoncer des consignes de manière claire et précise en utilisant du vocabulaire adéquat (vocabulaire corporel, spatial et temporel) et développer son expression corporelle.

Contenu de l'activité

En plus de notions théoriques, cette unité d'enseignement proposera une large part de séances pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants. L'unité d'enseignement propose une introduction générale à la psychomotricité et passe en revue ses éléments de base. L'étudiant sera amené à les découvrir tout d'abord en situation pratique en salle de sport. L'aspect théorique de ces notions sera ensuite enseigné en classe. L'étudiant sera également amené à proposer des mises en application en lien avec le développement psychomoteur de l'enfant (schéma corporel, expression corporelle, latéralité, structuration spatiale, structuration temporelle).
L'UE assied les notions de base de la psychomotricité, étape nécessaire et préalable au cours de psychomotricité du B3 qui sera spécifiquement orienté vers les branches d'enseignement de l'école primaire et la pratique professionnelle (la psychomotricité comme outil dans les apprentissages scolaires).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.
Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.
Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- "La psychomotricité au service de l'enfant", B. Delièvre et L. Staes, éd De Boeck, 1992.
- "Education et motricité", R. Paoletti, Ed. De Boeck Université, 1999.
- "Eduquer par le mouvement", M. Francotte, Ed. De Boeck Outils pour enseigner, 1999.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-2	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La présence aux cours est obligatoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="3">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="3">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td rowspan="2">Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="3">U.E. : Sciences, Technologie, Arts, Manuel et Numérique</td></tr>
<tr><td>Alias : STAMN</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2301</td><td colspan="2">Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : charlotte.regnier@hech.be (L) ; marie-claude.chagnon@hech.be (V) ; denise.ernst@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Sciences et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 2 : FMTTN et didactique (inter)disciplinaire
- Activité 3 : Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Collaborer dans une démarche de projet, de la conception à la réalisation en intégrant des notions des différentes disciplines.
Communiquer et valoriser un travail en croisant les différents langages scientifiques, artistique et numérique.
Mobiliser des connaissances, savoirs et savoirs faire dans chaque discipline, faire preuve de créativité.
Développer et maitriser la didactique disciplinaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Didactiques et pratiques des disciplines.
Apprentissage de différentes techniques, manipulations.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
STAMN	40 %	…	…	…	…	60 %	40 %*	…	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Pour le Q1 : le TA concerne 2 disciplines : Sciences et Éducation plastique
Pour le Q2 : l'examen rassemble les 3 disciplines, il s'agit de la présentation d'une production finale reprenant les concepts et savoirs des différentes disciplines.

* Tous les éléments composant de travail annuel (TA) ne seront pas rattrapables en seconde session ; seuls certains pourront donner lieu à une amélioration de la notation, selon les consignes annoncées par le professeur titulaire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : **Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Sciences, Technologie, Arts, Manuel et Numérique	
Alias : STAMN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Sciences et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Apprentissage du vocabulaire associé aux différentes énergies.
Mise en œuvre d'une séquence de cours adaptée à un public spécifique.
Observations d'éléments vivants ou non vivants afin de les exploiter dans un projet multi-disciplinaire autour de la thématique du mouvement.
Adopter une posture axée sur des pratiques d'éducation relative à l'environnement et de développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera amené à étudier et à réaliser des productions reprenant les concepts d'énergies, d'électricité et des éléments reprenant des concepts associés au mouvement tout en étant attentif aux ressources et consommables utilisés.
Conception d'une séquence didactique.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de Sciences du tronc commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#documents

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :
http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694

https://www.reseau-idee.be/fr/ere-referentiels Cet outil est destiné aux enseignant·es qui souhaitent aborder l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable (ErE DD) avec leurs classes et aux associations d'ErE DD qui travaillent avec le public scolaire.

https://hypothese.be/ l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences signifiantes.

https://fondation-lamap.org/ Laboratoire d'idées et de pratiques innovantes depuis près de 30 ans, la Fondation La main à la pâte s'engage auprès des professeurs pour améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école et au collège.

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas. Ce livre sert de document de référence en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Sciences, Technologie, Arts, Manuel et Numérique	
Alias : STAMN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : FMTTN et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Former à transmettre des connaissances et des compétences en matière manuelle, technique, technologique et numérique.

Domaines abordés : Susciter l'intérêt pour les domaines variés de la FMTTN tels les matières et matériaux et le numérique … avec une approche axée sur la durabilité et l'innovation afin de les préparer aux défis du monde de demain.

Formation manuelle, technique et technologique :

1.Sensibiliser au développement d'habilités manuelles et techniques dans les domaines cités plus haut et permettre un rapport concret avec les matières et matériaux.

A partir d'enseignements tels que : l'utilisation d'outils, de gestes manuels, de techniques, la construction d'objets concrets, le démontage et montage d'objets technologiques, la conception de machines, la robotique, la lecture de documents techniques et l'application de modes opératoires.

2.Former à l'utilisation du numérique

Apprendre à rechercher et traiter des informations numériques, à communiquer et à créer du contenu numérique. Par ex. : Programmation, montage vidéo, utilisation de logiciels …

3. Réflexion sur :

La dimension de genre des activités manuelles et numériques, le problem solving, le design thinking et la créativité.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

-Comprendre la démarche, le référentiel, les attendus de la FMTTN
-Maîtriser des aspects pratiques et théoriques des domaines concernés.
-Maîtriser des outils numériques
-Maitriser le vocabulaire spécifique des gestes transformateurs, créatifs
-Créer des dispositifs pédagogiques qui intègrent des activités concrètes et qui relient la FMTTN aux S.T.E.A.M (Sciences, Technology, Engeneering, Art & Mathematics)
-Mettre en place des activités adaptées au niveau lors des stages qui intègrent :

Un besoin d'utiliser des outils, des matériaux et des énergies.
La préparation à la vie quotidienne par l'acquisition d'un bagage technique pour faire face à des situations de la vie courante et à des contextes professionnels futurs.
Des compétences transversales telles que l'autonomie, créativité, collaboration, pensée critique
La prise en compte du **développement durable** en veillant à limiter l'impact écologique
Les normes de sécurité

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Sciences, Technologie, Arts, Manuel et Numérique	
Alias : STAMN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Éducation plastique et didactique (inter)disciplinaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Apprentissage du vocabulaire artistique et des notions fondamentales.
Mise en œuvre d'exercices graphiques, gestes artistiques.
Observations et pratiques autour de la couleur, des matières, du volume et des outils.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera amené à réaliser des productions reprenant les concepts de couleur, graphisme, formes et composition.
Conception d'une séquence didactique.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Art de la couleur J. ITTEN.
Référentiel d'éducation culturelle et artistique.
Hors d'œuvre d'arts. Patrick Straub.
Arts visuels et jeux d'écriture. C. Texedre.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="3">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="3">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td rowspan="2">Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="3">U.E. : Accompagnement aux troubles, y compris soutien technopédagogique</td></tr>
<tr><td>Alias : ATST</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2302</td><td colspan="2">Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 32 h</td></tr>
<tr><td colspan="5">Enseignant.e-référent.e d'UE : virginie.oger@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie (Q2)
- Activité 2 : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Expliquer le cadre légal et institutionnel de l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques en Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement spécialisé, PIA, pôles territoriaux, aménagements raisonnables).

Différencier difficultés d'apprentissage et troubles spécifiques et identifier les caractéristiques principales des troubles (dys-, TDA/H, TSA, TED, troubles moteurs et sensoriels, profils particuliers).

Décrire et analyser les besoins d'élèves à partir d'outils d'observation et de démarches d'analyse fonctionnelle (ex. ABA).

Concevoir et justifier des pratiques inclusives et orthopédagogiques adaptées, en mobilisant des méthodologies spécifiques (TEACCH, CAA…) et les principes de la conception universelle de l'apprentissage (CUA).

Évaluer des dispositifs favorisant la participation, l'autonomie et la réussite de tous les élèves dans une perspective d'école inclusive.

Identifier, sélectionner et utiliser des outils et dispositifs technopédagogiques adaptés aux besoins des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou du développement (synthèse/dictée vocale, applications de lecture/écriture, supports interactifs…).

Concevoir des scénarios pédagogiques intégrant le numérique pour différencier les apprentissages, soutenir l'inclusion et développer l'autonomie des élèves à besoins spécifiques.

Porter un regard critique et réflexif sur l'apport des approches pédagogiques et technopédagogiques dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Cette UE se compose de deux activités d'apprentissage complémentaires : « Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie » et « Technopédagogie ». L'articulation de ces deux volets vise à permettre aux étudiants de comprendre les troubles et les dispositifs d'accompagnement tout en mobilisant des outils numériques adaptés pour soutenir l'inclusion.

Les contenus portent sur le cadre légal et institutionnel de l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques en Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement spécialisé, PIA, pôles territoriaux, aménagements raisonnables…), la distinction entre difficultés d'apprentissage et troubles spécifiques, ainsi que la typologie des principaux troubles (dys-, TDA/H, TSA, TED, troubles moteurs et sensoriels) et profils particuliers. L'UE aborde également différentes approches et stratégies pédagogiques (TEACCH, communication alternative et augmentée, analyse fonctionnelle des comportements…) en lien avec les principes de l'école inclusive et la conception universelle de l'apprentissage (CUA).

Enfin, la dimension technopédagogique est intégrée à travers l'exploration d'outils numériques de compensation et de différenciation (synthèse/dictée vocale, applications adaptées, supports interactifs…)

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATST	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'activité d'apprentissage « Technopédagogie » est évaluée dans le cadre de l'évaluation intégrée de l'UE « Accompagnement aux troubles, y compris soutien technopédagogique ». L'évaluation repose sur un portfolio numérique individuel, articulant les apports des deux activités d'apprentissage avec une situation réelle observée en stage. L'étudiant conçoit, met en œuvre et analyse une intervention orthopédagogique soutenue par trois outils technopédagogiques, adaptée aux besoins spécifiques d'un élève.
Les trois productions réalisées en technopédagogie constituent les étapes d'une même intervention, auprès du même élève et en réponse au même besoin prioritaire :
Un support accessible, présenté avant et après adaptation ;
Un scénario d'accompagnement précisant les modalités d'utilisation du support et des outils ;
Un dispositif testé en stage, accompagné d'une analyse de ses effets et de propositions de régulation.

Les retours reçus sur Teams permettent d'améliorer ces productions avant leur intégration au portfolio final. Celui-ci est déposé sur Teams selon l'échéance communiquée, avec des annexes et des liens accessibles aux deux enseignantes. La réussite de l'UE nécessite une note minimale de 10/20. La note unique est arrêtée conjointement par les deux enseignantes sur la base de la grille commune.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Accompagnement aux troubles, y compris soutien technopédagogique	
Alias : ATST	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage aborde le cadre légal, les principaux troubles d'apprentissage et de développement ainsi que les approches pédagogiques et outils favorisant l'inclusion scolaire.

Cadre légal et institutionnel
- L'organisation de l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le plan individuel d'apprentissage (PIA).
- L'accompagnement en milieu ordinaire : les pôles territoriaux, les classes à visées inclusives.
- La mise en place des aménagements raisonnables

Difficultés et troubles d'apprentissage
- Distinction entre difficultés d'apprentissage et troubles spécifiques (rappel)
- Typologie des troubles spécifiques de l'apprentissage : dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, dyspraxie…
- Les troubles du développement et les profils particuliers : TDA/H, TSA, TED, troubles moteurs et sensoriels…

Approche, outils et stratégies pédagogiques
- Découverte de méthodologies spécifiques : programme TEACCH, communication alternative et augmentée (CAA)…
- L'analyse fonctionnelle des comportements et approches issues de l'ABA.
- …

Vers une école inclusive
- Principes et enjeux de l'école inclusive.
- La conception universelle de l'apprentissage (CUA).
- Découverte de stratégies pour favoriser l'accès aux apprentissages, la participation et l'autonomie de tous les élèves.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Expliquer le cadre légal et institutionnel relatif à l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques en Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement spécialisé, PIA, pôles territoriaux, aménagements raisonnables...).
- Différencier difficultés d'apprentissage et troubles spécifiques en identifiant les caractéristiques principales de chacun.
- Décrire et caractériser les principaux troubles spécifiques des apprentissages et du développement (dys-, TDA/H, TSA, TED, troubles moteurs et sensoriels, profils particuliers).
- Analyser des situations d'élèves à besoins spécifiques en mobilisant des outils issus de l'analyse fonctionnelle des comportements (ex. ABA).
- Mobiliser des approches pédagogiques et des outils adaptés (programme TEACCH, communication alternative et augmentée… dans des mises en situation.
- Développer une réflexion critique sur l'école inclusive en intégrant les principes de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) et des stratégies visant la participation et l'autonomie de tous les élèves.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Beliveau, M.-C. (2021). *Les Dys à l'école : Comment aider mon enfant ?* Éditions Mardaga.
- Bigot, P., & Magnin, C. (2022). *Merci aux enseignants flexibles pour leurs aménagements.* Atzéo Éditions.
- Camus-Charron, M. (2023). *J'ai des dys dans ma classe !* De Boeck Supérieur.
- Décret organisant l'enseignement spécialisé. (2007). *Le plan individuel d'apprentissage.* Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles. Code de l'enseignement. Enseignement.be.

- Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). (2004, 3 mars). *Enseigner aux élèves à hauts potentiels.* Bruxelles : FWB.
- Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). (2010). *L'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.* Bruxelles : FWB.
- Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). (n.d.). *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage.* Bruxelles : FWB.
- Hammeken, P. (2013). *Le guide de l'inclusion scolaire : Répondre aux besoins de tous les élèves du primaire* (J. Paquette, adapt.). Chenelière Éducation.
- Kutscher, M. L., Attwood, T., & Wolff, R. R. (2013). *Les enfants atteints de troubles multiples : Un guide pour professionnels, enseignants et parents* (2e éd.). De Boeck Supérieur. (Ouvrage original publié en 2009)
- Magerotte, G., Beaurain, C., & Lebeer, J. (2024). *Vers une école inclusive : Quelles stratégies d'enseignement ?* De Boeck Supérieur.
- Magerotte, G., & Willaye, É. (2010). *Intervention comportementale clinique : Se former à l'A.B.A.* (Avec la collab. de J. Forget & M. Rivard). De Boeck Supérieur.
- Nader-Grosbois, N. (2020). *Psychologie du handicap.* De Boeck Supérieur.
- Petiniot, M.-J. (2025). *Accompagner l'enfant atteint de troubles d'apprentissage* (2e éd.). Chronique Sociale.
- Poulet, I. (2017). *Les troubles spécifiques des apprentissages : À l'école et au collège* (3e éd.). Chronique Sociale.
- Toullec-Thery, M., & Lacroix, F. (2024). *L'école inclusive* (A. Tricot, dir.). Retz.
- Tremblay, P. (2012). *Inclusion scolaire : Dispositifs et pratiques pédagogiques.* De Boeck.
- Tremblay, P. (2020). *École inclusive : Conditions et applications.* Éditions Academia.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Accompagnement aux troubles, y compris soutien technopédagogique	
Alias : ATST	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'unité vise à amener les étudiants à concevoir, adapter et exploiter des outils technopédagogiques favorisant l'apprentissage différencié et l'inclusion scolaire.

Les thématiques abordées portent notamment sur :
- Organiser et donner vie à ses idées avec les outils de facilitation visuelle : organiser des projets, le travail coopératif.
- Développer des parcours d'apprentissages autonomes et interactifs à l'aide de plateforme adaptée.
- Prise en main d'outils d'aides spécifiques pour les troubles des apprentissages.
- Adaptation de consignes à l'aide de supports et d'outils numériques.
- Analyse de certains outils spécifiques à la dyslexie, dysorthographie, …
- Conception de vidéo de remédiations.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Identifier les potentialités pédagogiques des outils numériques dans une logique inclusive.
- Concevoir des dispositifs d'apprentissage différenciés favorisant l'autonomie et la participation de tous les élèves.
- Sélectionner et utiliser de manière critique des outils adaptés aux besoins spécifiques des enfants.
- Produire des supports numériques accessibles et conformes aux principes de la conception universelle de l'apprentissage.
- Collaborer et partager des ressources au service d'une école inclusive.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	● E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Perrenoud, P. (1997). Pédagogie différenciée : des intentions à l'action. ESF.
Ebersold, S. (2017). L'école inclusive face à l'impératif d'accessibilité. De Boeck Supérieur.
Amadieu, F., & Tricot, A. (2014). Apprendre avec le numérique : mythes et réalités. Retz.
IH2EF. (2024). L'éducation inclusive et numérique : quelles convergences ?
Tomlinson, C. A. (1999). The differentiated classroom. ASCD.
Organisation des Nations Unies. (2006). Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La note finale de ce cours sera attribuée à la fin du second quadrimestre.

Pour le campus de Liège : Chaque module est assorti d'un ou deux devoirs sur Teams. Le portefeuille numérique pourra être créé sur l'outil du choix des étudiants en vue de documenter et présenter les adaptations prévues de leurs leçons en fonction des troubles spécifiques d'un élève.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage</td></tr>
<tr><td>Alias : Diff</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2303</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.hannon@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - ● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaitre et situer les fondements de la différenciation pédagogique et les situer dans le cadre de la législation scolaire belge ainsi que du Pacte pour un enseignement d'Excellence, en lien avec la mise en œuvre du tronc commun.
- Identifier les besoins des élèves à l'aide d'outils diagnostiques et d'observation, notamment à travers l'analyse des erreurs et l'exploitation du DAccE.
- Mettre en œuvre des pratiques différenciées intégrant la remédiation, la consolidation et le dépassement.
- Concevoir, expérimenter et analyser de manière réflexive des dispositifs de différenciation et de remédiation, en lien avec la pratique professionnelle.

Contenu de l'activité

- **Fondements et cadre de référence** : définitions (égalité/équité, différenciation/individualisation/personnalisation), enjeux et finalités, législation scolaire belge, Pacte pour un enseignement d'Excellence, tronc commun, l'approche évolutive et l'accompagnement personnalisé
- **Identification des besoins** : RCD (remédiation, consolidation, dépassement), outils diagnostiques et d'observation, analyse des erreurs, DAccE.
- **Mise en œuvre des pratiques différenciées** : que/quoi/quand/comment différencier, dispositifs de remédiation, consolidation et dépassement, aménagements raisonnables.
- **Pratiques et réflexivité** : conception, expérimentation et analyse de dispositifs différenciés et de remédiation en lien avec la pratique professionnelle.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Astolfi, J.-P. (2017). L'erreur, un outil pour enseigner (4e éd.). ESF Sciences humaines.
Feyfant, A. (2008, décembre). *Individualisation et différenciation des apprentissages* (Dossier d'actualité n°40). Service de veille scientifique et technologique, INRP. http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/40_decembre2008.htm
Guillaume L. et Manil J-F. (2006). De la remédiation à la différenciation : la rage de faire apprendre. France : Jourdan
Perrenoud P. (1997), Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action. ESF éditeur.
Przesmycki H. (2004), Pédagogie différenciée. Paris : Hachette –
Service de Pilotage du système éducatif (2003) Pistes pour la mise en place des cycles à l'école fondamentale, Ministère de la Communauté française.
Service de Pilotage du système éducatif (2007) Pratiques de la pédagogie différenciée à l'école primaire, Ministère de la Communauté française. Méthodes d'enseignement et d'apprentissage FWB (n.d.).

Pohlman C. (2011) Aider l'élève en difficulté d'apprentissage. Chenelière Education. Montréal (Québec).
Sousa David A., Tomlinson C.A., Sirois G. (2013) Comprendre le cerveau pour mieux différencier. Adapter l'enseignement aux besoins des apprenants grâce aux apports des neurosciences. Chenelière Education. Montréal (Québec).
Tomlinson, C.A. (2004), La classe différenciée. Chenelière Education. Montréal (Québec).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Diff	10 %	…	…	…	90 % *		10 %	90 % *	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Examen écrit ou oral, selon le campus de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Brevet de Secourisme et gestion de sa santé et de la sécurité</td></tr>
<tr><td>Alias : BSGSS</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2305</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 24 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- Avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- Prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et utiliser un défibrillateur ;
- Connaître les gestes inadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- Soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- Remédier aux troubles particuliers ;
- Constituer et gérer une pharmacie de base ;
- Appréhender différents aspects de santé en lien avec les notions de secourisme.

Contenu de l'activité

Ce cours de secourisme a pour objectif de former l'étudiant aux premiers soins, aux règles essentielles d'intervention lors d'un accident, à la réanimation cardio-pulmonaire ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur. Il permettra à l'étudiant d'être confronté à différentes situations susceptibles d'être rencontrées dans le cadre professionnel ou privé ; et contribuera à faire de lui un citoyen responsable.
L'étudiant sera également amené à travailler ses capacités de démonstrations et d'explications des gestes et réactions à avoir en cas d'accident.

L'accent sera également porté sur la gestion de la santé et de la sécurité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.

Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (Fiches didactiques + vidéo…)	

Sources bibliographiques principales

Cours du Brevet de secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage et secourisme
www.ERC.EDU
Manuel de secourisme L.F.B.S.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BSGSS	…	20 %*	80 %*	…	20 %*	80 %*	…	20 %	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La présence aux cours est obligatoire et évaluée. Un taux de présence de 80% minimum est indispensable pour l'obtention du Brevet de Secourisme.

* Cette UE annuelle sera organisée au Q1 et/ou au Q2 en fonction de la disponibilité du matériel d'entraînement à la réanimation sur les différents campus (Liège, Verviers, Huy).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : Fran-3</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2314</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : nathalie.lecleir@hech.be (L) ; celine.briffoz@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de…

- s'approprier et maitriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes en lien avec l'enseignement du français aux cycles 1, 2 et 4
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français en lien avec l'enseignement apprentissage de la lecture et de l'écriture aux cycles 1 et 2 ;
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les moyens didactiques et l'évaluation ;
- établir des liens entre les différents référents officiels (les Décrets, le Référentiel de français et langues anciennes, les programmes) pour construire une action réfléchie ;
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ;
- mettre en question, approfondir ses connaissances et ses pratiques ;
- actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Contenu de l'activité

Au bloc 3, l'activité « Français et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2» vise…

- l'acquisition de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants, en lien avec la réalisation du stage en 3e maternelle et en 1re ou/et 2e année primaire en fin de premier quadrimestre. Les contenus de cette première partie d'activité seront essentiellement orientés vers l'exploration du champ didactique spécifique à l'accompagnement du lecteur-scripteur émergent jusqu'au niveau du lecteur-scripteur débutant. Une réflexion sera également menée sur les aspects des savoir-parler / savoir-écouter en lien avec ces niveaux de progression. Les apprentissages typiques de ce niveau seront mis en lien avec ceux des niveaux antérieur et ultérieur, afin de mieux en comprendre les enjeux.

- l'approfondissement de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants de l'enseignement primaire. Les contenus de cette seconde partie d'activité seront consacrés à l'approfondissement d'aspects didactiques liés au développement des quatre compétences langagières chez les enfants du primaire.

Ils pourront varier en fonction des besoins observés chez les étudiants, notamment en ce qui concerne la préparation du stage dans l'enseignement spécialisé, et mettront à l'honneur des activités d'enseignement du français moins traditionnelles. Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, de mises en situation et de construction (collective ou en autonomie) d'activités destinées aux enfants. Cette activité s'articulera de façon étroite avec les ateliers de formation professionnelle et la préparation des stages.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.

7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
 - maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (notes de cours)

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiant.es en classe et dans les notes de cours en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-3	…	50 %	…	…	…	50 %	…	50 %	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue sera évaluée lors de l'examen en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Mathématiques et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : Math-3</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2306</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : veronique.reekmans@hech.be (L) ; nathalie.debergh@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maitriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner
- Avoir un esprit critique (grandeurs)
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique

Contenu de l'activité

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maitriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques et leur donner du sens. Il faudra bien faire la différence entre connaitre et comprendre.

Etude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes : (compléments et / ou suite des contenus vu en bloc 1 et en bloc 2)

- Nombres et opérations : méthodologie de l'étude du nombre dans l'empan M3-P2 et introduction aux 4 opérations fondamentales, à leurs sens, etc…
- Solides et Figures : 1) Eléments de topologie et déplacements dans les quadrillages (empan M3-P2)
 2) Solides : développements des solides ; passage 2D – 3D, dont empan M3-P2.
 3) Transformations du plan : définitions ; mouvements ; constructions ; art et transformations du plan ; rosaces ; frises ; pavages.
- Grandeurs : 1) introductions aux grandeurs dans l'empan M3-P2
 2) volumes et aires extérieures des solides ;

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la didactique sur les sujets abordés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :
- Des nombres naturels aux nombres réels
- Appréhender le nombre dans tous ses aspects
- Opérer sur des nombres.

Dans le champ « Des objets de l'espace à la géométrie »
- (Se) Repérer et communiquer des positionnements ou des déplacements
- Les visions de l'espace

- Appréhender et représenter des objets de l'espace
- Dégager des régularités et des propriétés géométriques pour construire, calculer, justifier.
- Des mouvements, agrandissements et réductions et de leurs caractéristiques vers les isométries
- Réaliser des mouvements, agrandissements sur des figures

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :
- Concevoir des grandeurs
- Agir sur des grandeurs
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes
- Mettre en relation des grandeurs.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (notes de cours fournies à titre de ressources complémentaires pour le travail des étudiants…)

Sources bibliographiques principales

Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). *Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1*. Van In. (ouvrage de référence)

Antoine, M., Burger, O., Conneau, S., & Guichard, J. (2008). *Les maths à la découverte des sciences* (Hachette Education, Vol. CM2). Hachette Education.
Baruck, S. (2008). *Dico de Mathématiques* (Seuil). Du Seuil.
Baruk, S. (2003). *Comptes pour petits et grands* (Vol. 2). Magnard.
Baruk, S. (2014). *Nombres à compter et à raconter* (Seuil).
Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.
Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018b). *TIP TOP* (Plantyn). Plantyn.
De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). *Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è* (Van In). Van In.
Elsevier, L., Schram, W., Tys, M., & Vandenbergh, A. (2017). *Galaxie Math* (Van In).
Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). *Apprivoiser l'espace et le monde des formes* (De Boeck). De Boeck.
Heyvaert, G. (2018). *Carrément math* (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). *Explorer les grandeurs se donner des repères* (2ème). De Boeck.
Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1). De Boeck.
Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-3	…	25 %	…	…	75 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen de 1h en janvier pour 25% de la note finale et examen de 2h en juin pour 75% de la note finale

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : EPC-3</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2307</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : geraldine.brausch@hech.be (L+V) ; olivier.vens@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
1) démontrer sa maîtrise des repères théoriques et pratiques (concepts et méthodes) ;
2) démontrer sa capacité à mobiliser un outil pédagogique (savoir choisir un outil pertinent, savoir l'exploiter et l'articuler aux repères théoriques abordés au cours) ;
3) d'identifier et de formuler des objectifs d'apprentissage et de proposer un dispositif qui les vise ;
4) démontrer sa capacité à construire une leçon complète de CPC qui soit cohérente et aboutie ;
5) démontrer sa maîtrise de la posture enseignante attendue en EPC/CPC.

Contenu de l'activité

Le cours vise à :
1) rappeler et entretenir les enjeux et méthodologies des visées 2, 3 et 4 du référentiel ;
2) poursuivre la formation de l'étudiant à la pensée critique et à l'autonomie intellectuelle (visée 1 du référentiel d'EPC) ;
3) approfondir les enjeux et méthodologies de la philosophie pratique (ateliers philosophiques) et fournir des outils pédagogiques permettant à l'étudiant de travailler les compétences philosophiques avec les élèves en stage (Q1+Q2) ;
4) fournir à l'étudiant des balises théoriques et conceptuelles concernant l'histoire de la philosophie.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté

5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : film, exposition, théâtre, etc.

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :
Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo. À titre exemplatif : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, Site de Michel Tozzi, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, …), expositions, cinéma, etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- Articles de presse scientifique et généraliste.

- Extraits de textes philosophiques majeurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-3	…	50 %	…	…	50 % (50 %)	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 50 % évalué en janvier pourra être repassé en session de juin moyennant une annonce claire au titulaire du cours, via la boîte mail hech, au plus tard 15 jours avant la session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Géographie et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : Geo-3</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2315</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : vincent.vanderheyden@hech.be (L+H) ; salome.renard@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser les aspects spécifiques à la didactique géographique liée à l'empan M3-P2, en particulier en termes de structuration spatiale et de découverte des outils de représentations de l'espace.
- Approfondir la maîtrise de la matière et de la didactique spécifique à la géographie de la M3 à la P6

Contenu de l'activité

Q1 : didactique spécifique à l'empan, y compris la structuration spatiale chez les enfants de M3 à P2
Q2 : approfondissement des thématiques liées à la géographie de la M3 à la P6

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Structuration spatiale chez les jeunes enfants
- Découverte du milieu proche de l'école, de la classe au quartier autour de l'école (ou en déplacement)
- Découverte de notions en lien avec le développement durable

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Duroisin, N. (2015). *Quelle place pour les apprentissages spatiaux à l'école ? Etude expérimentale du développement des compétences spatiales des élèves âgés de 6 à 15 ans* (Thèse de doctorat, Université de Mons).
Duroisin, N., & Demeuse, M. (2016). Le développement de l'habileté de visualisation spatiale en mathématiques chez les élèves âgés de 8 à 14 ans. *Petit x*, *102*, 5-25.
Yang, W., Liu, H., Chen, N., Xu, P., & Lin, X. (2020). Is early spatial skills training effective? A meta-analysis. *Frontiers in psychology*, *11*, 1938. (en anglais)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Geo-3	30 %	…	…	Report	70 %	…	30 %	70 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

En janvier, l'évaluation consistera à rendre la préparation complète d'une leçon de géographie, si possible, à destination d'enfants du groupe d'âge spécifique à l'empan. Si ce n'est pas possible, le professeur se réserve le droit d'accepter le sujet proposé par l'étudiant. Le travail est améliorable en seconde session.

En juin et en août, l'évaluation consistera en un examen écrit portant sur le contenu annuel du cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Histoire et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : Hist-3</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2316</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : adelaide.gaube@hech.be (L+H) ; cecile.gretry@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de
- Développer et maitriser des outils afin de réaliser des dispositifs pédagogiques et adopter un regard critique par rapport à ceux-ci.
- Découvrir et exploiter des albums jeunesse permettant le développement des notions de temps.
- Découvrir et créer des outils adaptés permettant l'acquisition des notions de temps chez les enfants.

Contenu de l'activité

- Étude de notions théoriques relatives au développement du temps chez les enfants de 5 à 8 ans.
- Didactique de l'éveil historique appliquée aux élèves allant de la 3ème maternelle à la 6ème année primaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

La maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Pour le cycle II :
GUICHARD, F., GUICHARD, J. (2011). Le temps. Paris : Ed. Hachette.
GUERITTE-HESS, B., (2011). L'enfant et le temps. s.l. : Ed. Le pommier.
LACOMBE, J. (1996). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelle., Outils pour enseigner. Bruxelles : De Boeck.
DUCRET, J.-J. (2005). La ligne du temps. Enquête psychologique. Genève : SRED. NOREAU, D., GAGNÉ, P.P. (2005). Le langage du temps. Montréal : Ed. Chenelière éducation.
CHAPELLE, P., (2008). En classe, j'utilise ...les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode : Ed. Averbode.
LOISON, M. (sous la dir. de), (2003). Préparer à l'histoire au cycle II. Coll. Outils pour les cycles. Lille : CDDP.
HUBER, M. (2005). Situations-problèmes pour enseigner l'espace et le temps au cycle 2. Paris : Hachette Education.

Pour le cycle IV :
DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen-âge. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo5. (+ fichiers d'exercices)
DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes du moyen-âge à nos jours. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo6. (+ fichiers d'exercices)
LAMBIN, J.M. (2006). L'Antiquité. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).
LAMBIN, J.M. (2006). Le Moyen-âge. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Les Temps modernes. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).
LAMBIN, J.M. (2006) Le XIXe siècle. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).
LAMBIN, J.M. (2006) Le XXe siècle et notre époque. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).
SAÏSSE, CH. (2006). La Préhistoire. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).
Voir : bibliographie-webographie exhaustive du cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-3	50 %	…	…	Report	50 %	…	50 % *	50 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le travail annuel peut être améliorable pour la seconde session si l'étudiant est en échec pour cette partie.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : PedA-3a</td><td>Crédit(s) : 12 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2308</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ○ Non ● Oui (UE Corpo-3)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE Peda-2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 140 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : severine.dubart@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle liés à l'enseignement M3-P2
- Activité 2 : Stage en M3-P2
- Activité 3 : Méthodologie de l'enseignement
- Activité 4 : L'enseignant, acteur collaboratif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Observer, comparer et analyser les pratiques pédagogiques en M3 et en P1 afin d'identifier les continuités, les ruptures et les éléments facilitant une transition harmonieuse dans l'empan M3-P2.
2. Planifier, concevoir et mettre en œuvre des séquences d'apprentissage en tenant compte des référentiels, des besoins des enfants et des spécificités de la transition M3-P1.
3. Expérimenter et réguler des dispositifs pédagogiques variés (ateliers différenciés, projets interdisciplinaires, jeux, rituels de transition) favorisant l'autonomie, la motivation et la sécurité affective des élèves.
4. Collaborer activement avec les maîtres de stage, les collègues et les familles dans une dynamique de co-construction professionnelle, notamment à travers un cahier des charges et des projets partagés.
5. Adopter une posture réflexive en analysant ses pratiques, en justifiant ses choix méthodologiques et en régulant ses interventions au regard des apprentissages et du bien-être des élèves.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Cette unité d'enseignement articule théorie, méthodologie et pratique autour de l'empan M3-P2. Elle comprend :

- des AFP qui mettent en relation théorie et pratique et développent la réflexivité ;
- un stage d'un mois en M3 et P1 pour observer, analyser et expérimenter des pratiques pédagogiques propres à chaque niveau ainsi que des pratiques de continuité et de transition ;
- une activité d'apprentissage de méthodologie centrée sur le référentiel des compétences initiales et des dispositifs spécifiques (ateliers, projets, jeux, autonomie, rituels) ;
- une activité d'apprentissage sur la collaboration permettant de comprendre et mettre en œuvre le travail en équipe.

L'UE met l'accent sur la transition M3-P1, la gestion de classe et le développement d'une posture réflexive et collaborative.

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-3a	100 %	…	…	…	…	…	100 %*	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Évaluation intégrée autour des stages.

Lors du stage, l'étudiant devra :
- intégrer de manière pertinente et correcte les contenus développés dans chacune des AA. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant est tenu de respecter les exigences de cette fiche UE. L'étudiant doit respecter la convention ainsi que les consignes de stage et mettre en œuvre les différentes facettes du métier selon la grille d'évaluation du stage.

Après le stage, l'étudiant devra :
- Identifier et analyser les éléments contribuant à une transition harmonieuse dans l'empan M3-P2 à partir d'une grille d'observation et d'un carnet de route.

* Seule la note relative au travail d'analyse pourra être améliorée en 2ème session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 36 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle liés à l'enseignement M3-P2	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle s'organisent comme un laboratoire formatif dans lesquels l'étudiant devra mobiliser certains concepts qu'il a vus dans les autres AA de l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée » (Circulaire 2001).

Les objectifs sont :

- Mettre en relation les apports théoriques et les pratiques observées ou expérimentées en classe.
- Mobiliser les acquis théoriques dans des situations concrètes d'enseignement.
- Analyser et expliciter les expériences vécues en stage ou en simulation.
- Développer une posture réflexive en exerçant sa distanciation critique et sa capacité d'analyse.
- Évaluer et réguler ses pratiques professionnelles en tenant compte des références théoriques et des observations de terrain.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Référentiels du Tronc Commun édités par la FW

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	● Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	● Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 72 h	**A.A.** : Stage en M3-P2	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage « empan » vise à faire vivre aux étudiants une expérience intégrée entre la 3e maternelle (M3) et la 1re primaire (P1) et constitue ainsi un terrain d'apprentissage professionnalisant en lien direct avec les autres unités d'enseignement du bloc 3.

Ce stage d'un mois vise notamment à :

- Favoriser la compréhension des enjeux de la transition entre maternelle et primaire, tant du point de vue pédagogique que du développement de l'enfant ;
- Permettre à l'étudiant(e) d'expérimenter l'enseignement sur les deux niveaux et d'en percevoir les continuités et ruptures ;
- S'approprier des méthodologies spécifiques à chaque cycle ;
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de transition pour un passage harmonieux ;
- Renforcer les compétences de collaboration professionnelle via l'élaboration d'un cahier des charges en partenariat avec les deux maîtres de stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Observation et analyse

- Observer les pratiques pédagogiques dans chacun des deux niveaux et en examiner les particularités.
- Repérer les éléments qui facilitent ou entravent la transition scolaire.
- Analyser les effets des pratiques sur le vécu des enfants, notamment en matière de sécurité affective, de motivation et d'engagement.

Collaboration et communication

- Collaborer avec les deux maîtres de stage dans une dynamique de co-construction.
- Élaborer ensemble un cahier des charges précis, réalisable et pouvant être ajusté.
- Prendre part à des réunions d'équipe et à des échanges entre cycles, ainsi qu'à des moments de concertation.
- Échanger autour du projet de transition avec les enfants, les enseignants et éventuellement les familles.

Didactique et pédagogie

- Déterminer les compétences attendues à la fin de la maternelle et au début du primaire.
- Adapter les approches pédagogiques selon les besoins spécifiques des enfants pendant la période de transition.
- Construire des séquences d'apprentissage centrées sur des compétences transversales (langage, autonomie, motricité, etc.) et spécifiques.
- Mettre en place des activités visant à assurer la continuité pédagogique, comme des rituels communs ou des projets partagés.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stage actif d'enseignement		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Méthodologie de l'enseignement	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage porte sur les méthodes, stratégies et gestes professionnels propres à l'empan M3-P2, et notamment sur ceux permettant d'assurer une transition harmonieuse entre la 3e maternelle (M3) et la 1re primaire (P1). Les contenus visent à outiller les étudiants pour concevoir et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques favorisant la continuité des apprentissages, le développement global de l'enfant et son bien-être dans ce passage clé du parcours scolaire.

Les thématiques principales traitées concernent :

- Le référentiel des compétences initiales ;
- La pédagogie par ateliers ;
- La pédagogie par projet ;
- L'apprentissage par le jeu ;
- L'autonomie et la responsabilité des enfants ;
- Les freins et les leviers dans la transition M3-P1
- La manipulation en mathématiques.

ainsi que toutes thématiques soutenant la conception et la mise en œuvre de méthodologies spécifiques à l'empan M3-P2.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Identifier et sélectionner dans le référentiel des compétences initiales les attendus pertinents pour planifier une séquence d'apprentissage en M3 et à cheval entre la M3 et la P1.
- Organiser un dispositif d'ateliers différenciés en définissant les consignes, les supports et les modalités de gestion des groupes.
- Mettre en œuvre une activité de projet interdisciplinaire mobilisant plusieurs domaines de compétences.
- Concevoir et animer un jeu pédagogique en explicitant les apprentissages cognitifs, sociaux et affectifs qu'il favorise.
- Créer et expérimenter un rituel de transition (entrée en classe, passage d'une activité à l'autre, lien M3-P1) favorisant la sécurité affective et la continuité pédagogique.
- Identifier et analyser les éléments contribuant à une transition harmonieuse dans l'empan M3-P2
- Connaître et analyser les postures d'accompagnement afin de choisir celles qui sont appropriées pour développer l'autonomie de chaque enfant, en fonction de ses besoins spécifiques du moment.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Benaych, P., Jousselme, C., Marin, B., Meirieu, P., Mounié, S., Quéré, Y., & Bentolila, A. (2017). *L'essentiel de la pédagogie*. Paris : Nathan.

Carosin, E., Quaghebeur, C., Houssin, E. & Lothaire, S. (2025). Soutenir les continuités dans la transition entre l'enseignement maternel et primaire. Enseignement et Apprentissages, 14, 3-19 (UMons).

Charbonneau C., (2019), La manipulation en mathématique au cœur des apprentissages, 6-8 ans. Activités et conseils pour un enseignement plus concret. Chenelière Education, Québec.

Charron, A., Lehrer J., Boudreau, M., Jacob, E., (2021) L'éducation préscolaire au Québec. Fondements théoriques et pédagogiques. Presse de l'Université du Québec.

Colognesi, S., Van Nieuwenhoven, C., Runtz-Christan, E., Lebel, C., & Bélair, L. M. (2019). Un modèle de postures et d'interventions comme ensemble dynamique pour accompagner les pratiques en situation professionnelle. *Phronesis*, 8(1–2), 5–21. https://doi.org/10.7202/1066581ar
Connac, S. (2025). *Apprendre avec les pédagogies coopératives : Démarches et outils pour l'école*. Paris : ESF.
Harper, J., O'Brien, K., & Boisclair, N. (2016). *Routines de classe pour mieux apprendre*. Montréal : Chenelière Éducation.
Fédération Wallonie-Bruxelles (2019). *Référentiel des compétences initiales*. Bruxelles : FWB
Marinova K. (2014) L'intervention éducative au préscolaire : un modèle de pédagogie du jeu. Presse de l'Université du Québec. Québec.
Pierret-Hannecart, M., & Pierret, P. (2005). *Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui*. Bruxelles : De Boeck Éducation.
Sanchez, R. (2023). *Enseigner et former avec le jeu : Développer l'autonomie, la confiance et la créativité avec des pratiques pédagogiques innovantes*. Paris : ESF.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur collaboratif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En lien avec le stage en M3-P1, présentation du cadre décrétal, des différentes possibilités de travail collaboratif et des outils permettant ce type de travail, ainsi que des intérêts du travail collaboratif. Ces contenus porteront entre autres sur :
- Le co-enseignement
- Les décrets en lien avec le travail collaboratif
- Les techniques permettant le travail collaboratif
- La distinction entre travail coopératif et travail collaboratif
- Les partenaires de l'enseignant, y compris les familles des enfants
- Les avantages du travail collaboratif

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les objectifs suivants, parmi d'autres, seront poursuivis :
- Amener l'étudiant à définir ce qu'est un travail collaboratif
- Amener l'étudiant à proposer des stratégies qui permettent de développer le travail collaboratif
- Amener l'étudiant à proposer un cahier des charges/projet de travail collaboratif dans le cadre de son stage empan M3-P1
- Amener l'étudiant à analyser de manière réflexive le travail collaboratif mené en stage, à identifier les leviers et les freins du travail collaboratif, à proposer des pistes de régulation pertinentes et pratiques.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

La bibliographie de cette AA se trouve dans les notes de cours.

Akkari, A., & Changkakoti, N. (2009). Les relations entre parents et enseignants : bilan des recherches récentes. La Re

ARES. (n.d.). Collaborer, coopérer entre professionnels : compétences visées, y compris co-construire pour coenseigner. Association pour la recherche et l'enseignement en sciences sociales. https://www.ares.asso.fr/collaborer-cooperer-entre-professionnels.htm

· Circulaire n° 8894 du 20 avril 2023. (2023). Le travail collaboratif dans l'enseignement obligatoire. Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. https://enseignement.be/upload/circulaires/000000000004/FWB%20-%20Circulaire%208894%20%289149_20230420_111349%29.pdf

· Dubé, F., Dufour, F. , Paviel, M.-J. (2019). Quelques pistes pour expérimenter le coenseignement en classe. ADEL. Montréal.

· Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019). Circulaire 7167 : Mise en œuvre du décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs. https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/44957_000.pdf

· Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019). Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (Code 03-05-2019; mise à jour).

· Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019). Décret du 3 juin 2019. Réglementation de la charge de travail des enseignants.

· Fontanieu, J. (2024). Le monde est à eux [Documentaire film]. Atelier Images / production française. (Durée ≈ 73–75 min.)

· Groupe Central. (2016a). Avis n°2 – Pacte pour un Enseignement d'Excellence (pp. 44-45). Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

· Groupe Central. (2016b). Avis n°3 – Pacte pour un Enseignement d'Excellence (p. 179). Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

· Mouraux, D. (2017). Quand l'enfant devient élève… : Entre rondes familles et École carrée (2e éd.). De Boeck. ISBN 978-2804195977.

· Normand, R. (2018). Pratiques collaboratives entre enseignants : enfer ou paradis ? Revue de la littérature.

· OCDE (2020). Résultats de TALIS 2018 (Volume II) : Des enseignants et chefs d'établissement comme professionnels valorisés. TALIS, Editions OCDE, Paris.

· Ville de Brest. (2009). Guide pratique du travail collaboratif. Théories, méthodes et outils au service de la collaboration.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : **Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Français**	
Alias : GHA-a / Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PxPP2309	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 36 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Maxime Alais & Mme Salima El Karouni	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3002-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3002-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité et didactique (inter)disciplinaire, y compris liée à l'empan M3-P2</td></tr>
<tr><td>Alias : Corpo-3</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2310</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ○ Non ● Oui (UE PedA-3a)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Comprendre et connaitre les grands principes de la psychomotricité, les utiliser en vue d'une éducation globale de l'enfant.
- Utiliser le mouvement et l'activité motrice comme support des apprentissages cognitifs dans l'enseignement primaire.
- Préparer le stage du premier degré de l'enseignement fondamental en utilisant le mouvement pour donner un sens aux apprentissages cognitifs, en partant du vécu corporel de chaque enfant pour aborder une nouvelle notion.
- Créer des leçons en interdisciplinarité en utilisant la psychomotricité comme outil d'apprentissage dans les branches d'enseignement (mathématiques par exemple ainsi que toutes les autres branches abordées dans l'enseignement primaire).

Contenu de l'activité

Les grands principes de l'éducation motrice et psychomotrice, procédés et démarches pédagogiques en relation avec l'école primaire, en théorie et en pratique.
Utilisation du mouvement et de l'activité motrice comme support des apprentissages.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.
Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.
Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
o Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Delièvre B, Staes L (1993), La psychomotricité au service de l'enfant, Editions De Boeck
De Meur A, Staes L (1981), Psychomotricité, éducation et rééducation, Editions De Boeck.
Paoletti R (1999), Education et motricité, Editions De Boeck.
Francotte M (1999), Eduquer par le mouvement, Editions De Boeck.
Sébire A, Pierotti C (2014), Pratique corporelle de bien-être, Edition EP&S

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-3	50 %	50 %	…	…	…	…	50 %	50 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le stage du B3 en M3-P2 de l'UE PedA-3a est un corequis à cette UE car une activité de psychomotricité interdisciplinaire devra être mise en place par l'étudiant durant ce stage et elle sera évaluée dans le cadre de cette UE (travail annuel).

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire liée à l'empan M3-P2	
Alias : Musi-3 / Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2317	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : isabelle.masset@hech.be (H) ; romy.conzen@hech.be (L+V)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Rédiger une préparation écrite correcte et complète (cibler des compétences à développer, les traduire en termes d'objectifs d'apprentissage et de taches, etc.) => méthodologie spécifique a des objectifs interdisciplinaires associant musique et apprentissages fondamentaux liée à l'empan M3-P2 ;
- Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité => plus particulièrement focalisees sur les difficultés des apprentissages fondamentaux ;
- Sélectionner les activités proposées selon des critères inspirés de plusieurs théories liées au développement musical de l'enfant ;
- Mettre en œuvre correctement une activité d'exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active, un chant ;
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir de fabrication d'instruments originaux ;
- Savoir produire des mélodies simples sur divers instruments (à vent, à cordes, à percussion) ;
- Savoir accompagner a la guitare et/ou avec divers instruments harmoniques des chansons du répertoire scolaire => Etendre le répertoire connu. Etendre la maitrise des instruments harmoniques ;
- Reconnaitre, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordees en classe ;
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore et video pour produire des outils adaptés à l'enseignement primaire => réalisation du materiel didactique pour les stages et les projets de classes ;
- Interpréter correctement (justesse et stabilité rythmique) les chants adaptés à l'enseignement fondamental et savoir moduler sa voix (parlée et chantée) ;
- Reconnaitre visuellement et à l'audition les instruments de l'orchestre symphonique, les instruments de l'instrumentarium scolaire et les productions sonores des instruments de musique en général (cordophones, aerophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones) ;
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire.

Contenu de l'activité

Ce cours d'éducation musicale permettra aux étudiants de Section primaire d'élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de l'enseignement fondamental.
Nous favoriserons la dimension transversale de notre discipline et nous chercherons à intégrer nos pratiques musicales dans différents contextes d'apprentissage de l'enseignement primaire (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).
Par nos pédagogies actives, nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.
La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'aprrécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

=> Pour le quadrimestre ciblé, l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage de l'éducation musicale et didactique (inter)disciplinaire liée à l'empan M3-P2.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques.

Ces compétences permettront de mettre en œuvre correctement une activité d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de l'enseignement fondamental liée à l'empan M3-P2 (ex. : une exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active ou un chant).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	● E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
• Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.
• Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
• Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
• Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
• Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
• Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
• Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
• Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Paris: Dunod.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.
• Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. Paris: L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Musi-3	40 %	…	60 %	…	…	…	Report *	…	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (a savoir les instruments et le materiel précisés par l'enseignant), les travaux spécifiques à rendre (sous des formes diverses) à réaliser en classe et/ou par écrit.

L'examen oral portera sur des concepts et compétences musicales et artistiques abordés en classe.
Si la possibilité se présente, suite à la visite d'une exposition ou d'un musée et la fréquentation d'un concert, les étudiants seront amenés à présenter une proposition pédagogique active adaptée à l'enseignement fondamental.

*Aout/septembre: Le travail annuel consistera en un report sauf si l'étudiant n'avait pas été en mesure de réaliser ces travaux et il aura la possibilité de se remettre en ordre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront particulièrement mises à l'honneur : fabrication d'instruments, orchestration, création de matériel didactique innovant, création d'un répertoire de chants, projets interdisciplinaires, sensibilisation aux pratiques culturelles et patrimoniales, etc. Nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : **Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Pédagogie appliquée à l'école inclusive ou à l'enseignement spécialisé**	
Alias : PedA-3b — Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PxPP2311	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE PedA-2)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 84 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.hannon@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Stage de différenciation, inclusion et/ou d'orthopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Articuler les apports théoriques et les expériences de terrain dans une perspective de pédagogie inclusive, différenciée et orthopédagogique.
- Observer, analyser et comprendre la diversité des profils d'élèves et leurs besoins éducatifs particuliers.
- Concevoir, expérimenter et ajuster des dispositifs pédagogiques différenciés et/ou orthopédagogiques favorisant la réussite et la participation de tous.
- Collaborer avec les acteurs scolaires (maîtres de stage, équipes éducatives pluridisciplinaires, familles) pour répondre aux enjeux de l'inclusion.
- Développer des outils professionnels et adopter une posture réflexive, critique et évolutive en lien avec la pratique enseignante.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'UE engage l'étudiant dans un dispositif professionnalisant articulant le stage et les ateliers de formation professionnelle (AFP). Elle comprend l'observation et l'analyse du contexte scolaire et des besoins éducatifs particuliers, la conception et l'animation d'activités différenciées et inclusives dans toutes les disciplines, ainsi que la mise en place d'outils professionnels adaptés (préparations, grilles d'observation, supports). L'étudiant participe aux différentes dimensions du métier d'enseignant (gestion de classe, co-enseignement, concertations, tâches organisationnelles…) et développe une posture réflexive nourrie par les retours du maître de stage et les AFP.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-3b	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'école inclusive ou à l'enseignement spécialisé	
Alias : PedA-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle s'organisent comme un laboratoire formatif permettant de relier théorie et pratique. Ils offrent à l'étudiant un espace pour expérimenter, analyser et transférer des pratiques en lien direct avec son stage. Ces ateliers favorisent la mobilisation de concepts liés à la différenciation, à l'inclusion et à l'orthopédagogie, ainsi que le développement d'une réflexivité critique et d'une capacité d'analyse professionnelle.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée » (Circulaire 2001).

Les objectifs sont :

- Mettre en relation les apports théoriques et les pratiques observées ou expérimentées en classe.
- Mobiliser les acquis théoriques dans des situations concrètes d'enseignement inclusif.
- Analyser et expliciter les expériences vécues en stage ou en simulation.
- Développer une posture réflexive en exerçant sa distanciation critique et sa capacité d'analyse.
- Évaluer et réguler ses pratiques professionnelles en tenant compte des références théoriques et des observations de terrain.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	● Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pédagogie appliquée à l'école inclusive ou à l'enseignement spécialisé	
Alias : PedA-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 72 h	**A.A.** : Stage de différenciation, inclusion et/ou d'orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage engage l'étudiant dans un dispositif professionnalisant articulé aux AFP et en lien direct avec le terrain. Il comprend une phase d'observation et d'analyse du contexte scolaire et des besoins éducatifs particuliers (référentiels, PIA, DAccE).

L'étudiant conçoit, prépare et anime des activités différenciées et inclusives dans toutes les disciplines, en mettant en place des stratégies variées et des aménagements raisonnables.

Il participe aux différentes dimensions du métier (gestion de la classe, co-enseignement, concertations, tâches organisationnelles et éducatives) et développe des outils professionnels adaptés (préparations, grilles d'observation, supports spécifiques).

Ce stage peut se dérouler dans une école spécialisée (à visée inclusive ou non) ou dans une classe ordinaire à forte hétérogénéité (classe multi-niveaux, contexte socio-économique défavorisé, élèves allophones, élèves à besoins spécifiques…).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Observer et analyser le contexte scolaire, l'organisation de la classe et les besoins éducatifs particuliers des élèves.
- Concevoir, mettre en œuvre et ajuster des activités différenciées et inclusives dans toutes les disciplines.
- Mettre en place des aménagements raisonnables et collaborer avec les acteurs-ressources de l'école.
- Participer aux différentes dimensions du métier d'enseignant (gestion de classe, co-enseignement, concertation, tâches organisationnelles).
- Développer des outils professionnels adaptés et adopter une posture réflexive nourrie par les retours du maître de stage et les échanges collectifs lors des AFP

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stage actif d'enseignement

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège-Huy-Verviers</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Formation économique et sociale et didactique (inter)disciplinaire</td></tr>
<tr><td>Alias : FES</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2318</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : laurence.louis@hech.be (L+H+V)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- **Connaissances**
 - Décrire les principaux acteurs économiques et leurs relations (producteurs, consommateurs, intermédiaires, État).
 - Expliquer le concept de **développement durable** (équilibre entre économie, social et environnement).
 - Identifier les **enjeux de la mondialisation** (flux de marchandises, conditions de travail, empreinte carbone).
 - Connaître des exemples concrets de **modes de consommation alternatifs** (seconde main, circuits courts, équitable).
- **Savoir-faire**
 - Construire un schéma de circuit économique adapté à un public d'enfants.
 - Utiliser des supports (cartes, graphiques, études de cas) pour illustrer les impacts des choix de consommation.
 - Concevoir et animer une activité pédagogique active (mise en situation, jeu de rôle, projet de classe).
 - Analyser de manière critique une situation économique ou écologique simple.
- **Savoir-être**
 - Développer une attitude de citoyen responsable et critique face à la consommation.
 - Travailler en équipe pour concevoir et mettre en place un projet pédagogique.
 - S'ouvrir aux débats d'idées et confronter différents points de vue (intérêts individuels/collectifs).

<u>Contenu de l'activité</u>

- Les rôles des **entreprises** et les rapports entre producteurs, consommateurs, travailleurs et employeurs
- Le **schéma de circuit économique** reliant les acteurs
- Les impacts des modes de production et de consommation dans le temps (histoire et industrialisation)
- Les **modes de consommation alternatifs** (seconde main, réparation, commerce équitable, économie circulaire)
- Les **impacts économiques, sociaux et environnementaux** de différents modes de production et consommation
- La relation entre consommation/production au **développement durable** et aux tensions entre intérêts individuels et collectifs
- Les **flux mondiaux** (mondialisation, réchauffement climatique, répartition inégale des ressources)

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Comprendre et expliquer le fonctionnement d'un **circuit économique simple**.
Identifier les **impacts économiques, sociaux et environnementaux** de la consommation mondialisée.
Connaître et analyser des **modes de consommation alternatifs** (seconde main, circuit court, équitable, économie circulaire).

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

<u>Sources bibliographiques principales</u>

FWB, Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale. Pacte pour un enseignement d'excellence.

Hugues, S. & De Haan, A. (2017). *Le développement durable expliqué aux enfants*. Actes Sud Junior.
→ Ouvrage simple, exploitable en formation d'instituteurs pour la transposition didactique.

Oxfam-Magasins du monde : https://www.oxfammagasinsdumonde.be
→ Ressources scolaires sur le commerce équitable et les alternatives de consommation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES	…	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Présentation orale d'un projet pédagogique : une **activité pédagogique lié à un développement durable** (magasin de seconde main ou équivalent) avec justification didactique.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td rowspan="2">Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Recherche en éducation</td></tr>
<tr><td>Alias : RechEdu</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2312</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3010-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3010-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : **Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle en Français**	
Alias : GHA-b	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2313	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Edith El Kouba	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3012-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3012-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Master**	U.E. : Mémoire et dimensions préparatoires	
Alias : Memoire / Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PxPP2401	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : / h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Dominique Hannon (dominique.hannon@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

● contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mener une recherche-action ou une recherche collaborative, le cas échéant liée au stage long,
 · par rapport à une thématique ayant fait l'objet d'un accord avec l'équipe du lieu de stage ou d'exercice de la pratique professionnelle, le·a référent·e pédagogique de la HE et le·a promoteur·rice du mémoire ;
 · permettant d'interroger des situations professionnelles, de les mettre en perspective à la lumière de connaissances scientifiques, et de déployer une démarche d'investigation rigoureuse dans la visée d'améliorer ses pratiques ;
 · et selon les étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 et synthétisées ci-dessous dans la rubrique « Contenu de l'activité d'apprentissage ».
- Rédiger un travail écrit
 · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
 · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
- Diffuser le résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
- Soutenir oralement le travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
 · présenter de manière claire et synthétique l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
 · faire la preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
 · et rapporter la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

Contenu de l'activité

L'Unité d'enseignement intègre deux dimensions :

- Le mémoire et son suivi individuel
- La méthodologie et communication scientifique (dispositif de formation de 30h, ULiège)

Le mémoire est une démarche de recherche réalisée tout au long de l'année académique dans le respect des étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 :

- Choix d'une thématique et d'un processus de recherche-action ou de recherche collaborative, en concertation avec l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée (lieu du stage long ou d'exercice de la pratique professionnelle) et le·a référent·e pédagogique de la HE, et susceptibles de constituer une contribution pour l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée ;
- Réalisation de la phase conceptuelle, c'est-à-dire du processus itératif de problématisation de la thématique initiale via l'exploration du sujet dans la littérature : ancrer son questionnement dans un champ de recherche, déplacer le regard pour modifier la manière de poser le problème, organiser le questionnement, identifier sa posture et aboutir à une question de recherche ;
- Parallèlement au processus de problématisation, proposition d'un·e promoteur·rice et d'un·e lecteur·rice, rédaction de la déclaration d'intention, soumission du projet à la commission des mémoires lorsqu'il y en a une dans la section de l'étudiant·e, et précision des modalités de supervision dans le contrat mémoire ;
- Réalisation de la phase méthodologique, le cas échéant en amont du stage long, en concertation avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et selon la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie : construction du ou des outil(s) de collecte des données en fonction de la posture de recherche adoptée (questionnaires, tests cognitifs, observations, entretiens, …), précision des méthodes d'analyse qui seront employées, le cas échéant construction/adaptation de nouvelles pratiques (outils et méthodes en réponse à des besoins concrets) ;

- Réalisation de la phase empirique et de la phase analytique, en collaboration avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et dans le respect de la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie (qui sera elle-même documentée) et selon la méthodologie élaborée en amont ;
- Réalisation de la phase de diffusion :
 - Rédaction du travail écrit
 · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
 · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
 · et selon les échéances liées au dépôt du formulaire d'encodage du mémoire et au dépôt du travail écrit spécifiées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3.
 - Diffusion du résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
 - Soutenance orale du travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
 · présentation claire et synthétique de l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
 · preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
 · rapport de la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

Concernant les contenus et les spécificités organisationnelles de la dimension « Méthodologie et communication scientifique », les informations relatives aux engagements pédagogiques se trouvent via le lien suivant :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4001-1.html

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 6 : Formation à et par la recherche en éducation et en didactique :
- lecture critique de recherches
- formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection en S1, S2 et S3	o Ouvrage de référence	● Autres : Guide pour le mémoire des masters en enseignement	

Sources bibliographiques principales

Supports et références des cours :
- Recherche en éducation (ULiège)
- Méthodologie et communication scientifique (ULiège)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites

● Autre : Supervision de la démarche de recherche et de rédaction du travail écrit par le·a promoteur·rice

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Memoire	…	…	…	…	100 %		…	100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* L'évaluation intégrée du mémoire est réalisée par le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice sur la base de la grille d'évaluation du mémoire présente en annexe 6 du guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3.
* Le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice a à sa disposition l'information relative à l'investissement de l'étudiant·e dans les travaux demandés dans le cadre du cours « Méthodologie et communication scientifique » et dans le suivi individuel assuré par son·sa promoteur·rice et peut en tenir compte dans l'évaluation du mémoire.
* Dans le cas spécifique d'une recherche réalisée en partie en duo ou en groupe d'étudiant·es sur une même thématique, les mémoires réalisés porteront sur des questions de recherche différentes et comporteront donc des cadres conceptuels et méthodologiques différents qui aboutiront à des résultats et des discussions, limites et perspectives différents. Ainsi, même si leurs mémoires s'appuient sur certains éléments conceptuels communs et partagent certains outils méthodologiques, les travaux écrits, les travaux relatifs à la diffusion des résultats au sein du ou des établissement(s) dans le(s)quel(s) elles auront été menées, et les soutenances orales présentées constitueront chacun, chacune un travail original. Le guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3 détaille ces aspects pour chaque étape du processus de réalisation du mémoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ○ Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Les candidat.es « Article 75 » en Master qui ont déjà réalisé un mémoire dans le cadre d'un Master de niv.7 peuvent, avec la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section, en être dispensés.

Au niveau de l'axe « Méthodologie et communication scientifique », le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4001-1

En cas de question administrative relative à cet aspect de l'U.E. (codes d'accès, ressources…), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée</td></tr>
<tr><td>Alias : ProjProf</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2402</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : M-N Demoulin (marie-noelle.demoulin@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

● maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Accompagner le·a futur·e enseignant·e dans le début de la construction de son portfolio de développement professionnel personnel et faciliter son entrée dans le métier.

ESC :

1. d'élaborer son projet de développement professionnel :
 - de retracer le cheminement de son développement professionnel depuis son entrée dans la formation initiale et en lien avec le référentiel de compétences de l'enseignant ;
 - de définir les contours de son identité d'enseignant·e ;
 - d'élaborer un projet personnel de formation continue.
2. de postuler dans l'enseignement organisé par WBE, de rédiger son CV et une lettre de motivation ;
3. de se projeter dans l'entrée dans le métier et d'identifier les difficultés potentielles et les ressources qui lui permettront d'y faire face.

Contenu de l'activité

1) Élaborer un projet de développement professionnel qui tient compte de sa motivation, ses forces et difficultés potentielles et tenant compte du référentiel de compétences de l'enseignant – Retour sur la formation
2) Comment postuler ? Comment rédiger un CV et une lettre de motivation ?
3) L'entrée et la projection dans le métier

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Selon les perspectives de développement professionnel individuellement ciblées, cette UE pourrait mobiliser prioritairement chacun des sept axes de formation mentionnés dans les contenus minimaux édités par l'ARES.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	● Autres : Guide « Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles »	

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant le niveau de maîtrise minimale des compétences en exécution de l'Article 5, §2, alinéa2, du décret du 07 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants. Moniteur belge, 6 juillet 2023.
Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles. Guide à destination de tous les enseignants et enseignantes qui débutent ou non, jeunes ou moins jeunes, https://www.enseignerplusquunmetier.be/sites/default/files/2023-09/Guide%20FWB-230913.pdf, consulté le 13 octobre 2026.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ProjProf	obligatoire	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel est constitué

- de devoirs obligatoires réalisés au quadrimestre 1 et au quadrimestre 2 ;
- de 3 travaux présentés à la dernière séance du cours et dont la qualité sera évaluée pour fonder l'évaluation certificative du cours : 1. La ligne du temps illustrée de votre développement professionnel ; 2. Une carte d'identité professionnelle et un projet pour aller plus loin ; 3. Un CV et une lettre de motivation.

La non-réalisation des devoirs obligatoires entraînera de facto une note d'échec à l'UE.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Éducation musicale et Éveil aux langues</td></tr>
<tr><td>Alias : EMEL</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2403</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éducation musicale et didactique de la discipline
- Activité 2 : Éveil aux langues et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Exploiter un album de jeunesse dans une perspective interdisciplinaire (éducation musicale et éveil aux langues) afin de créer différentes activités (lecture, objets ou visuels liés à l'album, comptine en langue étrangère en lien avec l'album choisi, body tap, orchestration, gestuelle, ouverture à une ou plusieurs autres langues et/ou culture(s)).
2. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication :
a) Développer sa sensibilité auditive et musicale dans le cadre de la découverte des diversités linguistiques, culturelles et de la conscience phonologique.
b) Observer et comparer le fonctionnement d'une multitude de langues et leurs contextes culturels pour favoriser des attitudes de tolérance et d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle.
c) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique du plurilinguisme en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux (sécurité linguistique, ethnocentrisme culturel, rôle de la langue de scolarisation, acceptation du rôle de « maitre ignorant », préconception sur les langues…).
3. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les domaines proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles en éducation musicale :
a) Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques au service de productions créatives et didactiques.
b) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique de l'éducation musicale en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : régulation émotionnelle, renforcement des liens sociaux, stimulation de la créativité, renforcement des fonctions cognitives.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline :
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC), éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental

2. Formation à et par la communication
Maitrise des contenus disciplinaires liés aux postures d'écoute et de productions vocales et verbales.

3. Formation à et par la pratique
Projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EMEL	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen écrit consiste en un travail à rendre le 1er jour des évaluations (décembre).
Travail collectif par 4 (si possible ou plus) qui présente les différentes activités conçues à partir d'un album de jeunesse (lecture, objets ou visuels liés à l'album, comptine(s) en langue(s) étrangère(s) en lien avec l'album choisi, body tap, orchestration, gestuelle, ouverture à une ou plusieurs autres langues et/ou culture(s)).

- ➔ Déroulement des activités (avec objectifs pour chacune d'elle), matériel (ex : supports vidéos, instruments, illustrations, étiquettes…) + vidéo(s) (lecture de l'album + sonorisation ; comptine (chant, body tap, orchestration, visuel…))
- ➔ Travail à envoyer sous forme de lien drive par mail (adressé aux deux professeures : romy.conzen@hech.be; anne.pottier@hech.be ou isabelle.masset@hech.be ; anne.pottier@hech.be)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Master**	**U.E. : Éducation musicale et Éveil aux langues**	
Alias : EMEL	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Éducation musicale et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier de M3 à P2. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés. Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales (essentiellement petites percussions), corporelles, permettront une certaine maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques (et éventuellement harmonique) basiques.
Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages comme ceux liés à la maitrise de la langue.
L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) seront introduits afin d'en permettre l'utilisation éventuelle lors de la conception d'activités et permettront également de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux :
• Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
• Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
• Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones
• Les variations des 4 paramètres sonores et quelques notions de physique du son.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un (ou plusieurs) dispositif(s) d'enseignement, pertinents par rapport au public-cible (de la M3 à la P2 ; francophone et/ou allophone) et conformes aux prescrits du référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Éveil aux langues », l'étudiant·e sera capable de :

- mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, connaissances des instruments, les paramètres sonores, etc.
- manipuler correctement les petites percussions scolaires (et/ou d'autres instruments), les percussions corporelles, ainsi que sa voix, dans le contexte d'une orchestration ou d'une sonorisation en utilisant les concepts rythmiques, mélodiques (et/ou éventuellement harmoniques) et la variation des paramètres sonores adéquats ;
- interpréter correctement les chants adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et d'utiliser une gestuelle adaptée. Il sera capable de rédiger une préparation écrite correcte : apprentissage et exploitation d'un chant, sonorisation d'un album de jeunesse ;
- mettre en oeuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant (comptine en langue étrangère) ainsi que la sonorisation d'un album de jeunesse dans une perspective interdisciplinaire (éducation musicale et éveil aux langues) pour le public cible de M3 à P2 ;
- manipuler de manière simple les deux logiciels (logiciel d'écriture, d'enregistrement et de montage sonore) suivants : Audacity et Musescore. Ces logiciels sont adaptés à l'enseignement fondamental et permettront de soutenir les apprentissages.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

• Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
• Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
• Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.

• Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique l'école. Hachette Education.
• Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse : éditions de l'attribut.
• Maizières, Fr. (2011). Education musicale l'école primaire et rapport la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
• Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
• Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
• Snyders, G. (1999). La musique comme joie l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Master**	**U.E.** : **Éducation musicale et Éveil aux langues**	
Alias : EMEL	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Éveil aux langues et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Sensibilisation des étudiant·e·s à la diversité linguistique et culturelle (mises en situation, exploitation d'albums de littérature enfantine, quiz…) ;
- Connaissances sur les langues du monde (sans pour autant viser un apprentissage de ces langues) ;
- Développement des habiletés d'observation, d'analyse et de comparaison de différentes langues et cultures ;
- Application des principes didactiques propres à l'Éveil aux langues à des processus d'enseignement-apprentissage adaptés au public-cible (ex : approche plurielle des langues, didactique du détour, compétences métalinguistiques…)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage

- pertinents par rapport au public-cible (de la M3 à la P2 ; francophone et/ou allophone) ;
- conformes aux prescrits du référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Éveil aux langues ».

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Corpus d'albums de littérature enfantine	

Sources bibliographiques principales

- ARMAND, F. (2011). Activités d'éveil aux langues, discrimination auditive et conscience plurilingue au préscolaire en contexte pluriethnique et défavorisé. *Le Langage et l'Homme, 46*(2), 55–72.
- AUGER, N. (2021). *Défis et richesses des classes multilingues (Construire des ponts entre les cultures).* Paris : ESF Sciences humaines.
- CANDELIER, M. (dir.). (2003). *L'éveil aux langues à l'école primaire : Evlang, bilan d'une innovation européenne*. Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique
En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement
Secteur : Sciences humaines et sociales
Cadre européen de certification : niveau 7</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Campus de formation : Choisissez un élément.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="3">U.E. : Différenciation et Accompagnement personnalisé</td></tr>
<tr><td>Alias : DAP-U</td><td>Crédit(s) : 7 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2404</td><td colspan="2">Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="3">Nombre d'heures présentielles : 18 h & 24 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="3">Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)</td></tr>
</table>

Cette Unité d'enseignement est composée de deux dimensions :

- Axe pédagogique (18h)
- Axe disciplinaire et didactique : Mathématiques (24 h)

Respectivement, le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via les liens :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4002-1.html
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4207-1.html

Les codes-UE spécifiques de l'ULiège sont : ZENS4002-1 et ZENS4207-1.

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : **Didactique de la géographie : composantes spatiales et technologies géospatiales**	
Alias : Geo-U	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2406	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Fabrice Argounès	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4215-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4215-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Épistémologie et histoire des sciences</td></tr>
<tr><td>Alias : Scien-U</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2407</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Poffé (corentin.poffe@uliege.be)</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4206-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4206-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Didactique du numérique (RGPD)</td></tr>
<tr><td>Alias : Num-U</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2408</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Catherine Thiry et M. Pierre-François Pirlet</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4208-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4208-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : Fran-M</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2409</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Adélaïde Lambert (adelaide.lambert@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant·e sera capable de :
- mobiliser des connaissances didactiques et disciplinaires pour concevoir des dispositifs d'apprentissage en français de la M3 à la P6 ;
- identifier les stratégies, les savoirs et les savoir-faire mobilisés dans différentes tâches de production ou de réception ;
- élaborer des activités didactiques en cohérence avec les supports utilisés, à l'aide de ressources didactiques fiables ;
- concevoir les apprentissages dans une perspective spiralaire ;
- anticiper les difficultés potentiellement rencontrées par les élèves et envisager des modalités de différenciation qui soutiennent l'engagement et la progression de chacun·e ;
- favoriser le développement de la compréhension, de l'interprétation, de l'expression et de l'esprit critique, tout en sensibilisant les élèves à la diversité des points de vue et des usages du langage ;
- porter un regard critique sur des dispositifs didactiques afin d'en percevoir les limites et les effets positifs sur l'apprentissage des élèves ;
- justifier des choix pédagogiques en articulant les savoirs enseignés, les démarches proposées, les besoins des élèves, les finalités de l'enseignement et les orientations des référentiels officiels ;
- interroger le rôle de l'école et de l'enseignement du français dans la construction d'une culture commune, le développement de la pensée critique et la participation à la vie sociale et culturelle, en tenant compte des inégalités sociales qui traversent les usages de la langue et des enjeux d'émancipation et d'inclusion qui en découlent.

Contenu de l'activité

Les cours se subdivise en six modules thématiques :
1) Enseignement de la grammaire d'après le Référentiel FRALA ;
2) École du dehors et éducation à l'environnement ;
3) École au théâtre et théâtre à l'école ;
4) Ateliers de réécriture collective ;
5) Biais cognitifs et esprit critique ;
6) Cercles de lecture autour de deux romans jeunesse.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
- maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Calkins, L. et al. (2018). *Les premiers pas en atelier d'écriture : 5 et 6 ans : module 1 : textes narratifs.* Chenelière éducation.
- Calkins, L. et al. (2020). *À grands pas vers l'écriture de textes narratifs : 8 à 12 ans, mise à niveau.* Chenelière éducation.

- Farina, M., Pasquinelli, E. Zimmermann, G. (2017). *Esprit critique, esprit scientifique. Un projet pédagogique pour l'école primaire*. Le pommier.
- de Peretti, I. (2022). « Lecture, écriture et jeu théâtral : comme repenser cette trilogie ? », dans *Le Français aujourd'hui*, p. 55-68.
- Romainville, M. (2023). *À l'école du doute*. PUF.
- Treffandier, Fr., Pierré, M. (2012). *Jeux de théâtre*. PUG.
- Van Raemdock, D. (2024). *Le discours grammatical.* Ministère de la FWB.
- Van Raemdock, D. (2025). *Ma petite grammaire*. ULB.
- Wagnon, S., Martel, C. (2022). *L'école dans et avec la nature. La révolution pédagogique du XXI^e siècle*. ESF Sciences humaines.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-M	80 %	20 %	…	…	…	…	80 %	20 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

En cas d'échec, le TA pourra être représenté en décembre : il prendra la forme d'une séquence de leçons de Français - éventuellement en interdisciplinarité avec une ou plusieurs autre(s) matière(s) - portant sur le(s) thématique(s) d'un ou plusieurs module(s) du cours : école du dehors ; école au théâtre et théâtre à l'école ; ateliers d'écriture collaborative ; et/ou biais cognitifs et esprit critique. La méthodologie des leçons créées reposera sur l'exploitation de trois volumes de la bibliographie (dont obligatoirement Van Raemdock, D. (2024). *Le discours grammatical*. Ministère de la FWB, et Van Raemdock, D. (2025). *Ma petite grammaire*. ULB). Les consignes plus précises relatives à ce travail compensatoire sont disponibles sur Myhech.
Le travail sera à remettre quelques jours avant sa défense orale. Cet examen oral visera notamment à vérifier la bonne compréhension de vos sources ainsi que votre capacité à justifier vos choix méthodologiques.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Pour des raison écologiques et éthiques, l'usage de l'IA est vivement déconseillé, en particulier quand il est question de formation, d'apprentissage et de création. Si vous l'utilisez malgré tout, vous êtes tenu·e de signaler explicitement la nature de l'intervention (relecture orthographique, révision stylistique, rédaction, illustration, ...) et le nom de l'IA employée, cela pour chaque portion du travail concernée.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="3">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="3">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="3">U.E. : Éducation plastique et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : Plast-M</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2410</td><td colspan="2">Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 10 h</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Vansimaeys (muriel.vansimaeys@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

-S'approprier les fondamentaux du langage plastique, les modes d'expression et les techniques exécution.

-Maitriser les contenus disciplinaires et proposer des séquences d'activités cohérentes destinées au niveau des élèves rencontrés en stage et en lien avec les référentiels et la didactique spécifique des arts plastiques.

-Enrichir sa pratique professionnelle par une mise en situation de recherche et de curiosité intellectuelle.

Contenu de l'activité

-Maitrise des fondamentaux et de techniques du langage visuel et plastique : notions théoriques et manipulations créatives.

-Mise en œuvre de gestes artistiques et réalisation de productions personnelles.
Pratiques graphiques et picturales : Dessin, peinture
Expérimentation de la photographie
Conscientisation d'une démarche créative personnelle

-Ouverture culturelle :
Approche d'œuvres d'art : Compréhension, observation et analyse objective des fondamentaux et de procédés d'expression artistiques

-Didactique de l'éducation plastique
Élaboration et structuration de séquences d'arts plastiques stimulantes et conformes aux attendus du référentiel d'éducation artistique.
Adaptation aux exigences du niveau des élèves rencontrés sen stage.
Apprentissage de méthodes pour adopter une posture d'accompagnement qui soutient l'expérimentation et la créativité des élèves.
Conception de liens entre les arts plastiques et les autres disciplines.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

-Appropriation rigoureuse des compétences, savoirs et savoir-faire artistiques fixés par les référentiels de la FSB applicables au niveau primaire

-Mise en liens avec le dispositif du Parcours d'Education Culturelle et Artistique et ses 3 pilliers : Connaître-Pratiquer-Rencontrer

-Sensibilisation aux repères culturels et aux mouvements artistiques afin de pouvoir mener des activités d'observation et de décodage d'œuvres avec les élèves

-Pédagogie de la créativité : concevoir des leçons destinées à stimuler l'expression artistique personnelle et l'expérimentation.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	O Portefeuille de lectures
O Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Référentiel d'éducation culturel et artistique
ITTEN J, Art de la couleur, édition abrégée, Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986
DADA, la première revue d'art. ...

Ouvrages proposés en classe en fonction des matières abordées et des besoins de chaque étudiant pour la conception de séquences didactiques.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-M	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen consistera en la présentation des travaux personnels réalisés et d'une séquence d'art plastique créative destinée au niveau des élèves rencontrés en stage // ref. ECA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

/

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : EPC-M</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2411</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1) démontrer sa maîtrise des repères théoriques et historiques de la philosophie ;
2) démontrer sa capacité à mobiliser un outil pédagogique (savoir choisir un outil pertinent, savoir l'exploiter et l'articuler aux repères théoriques abordés au cours) ;
3) d'identifier et de formuler des objectifs d'apprentissage et de proposer un dispositif qui les vise ;
4) démontrer sa capacité à construire une leçon complète de CPC qui soit cohérente et aboutie ;
5) démontrer sa maîtrise de la posture enseignante attendue en EPC/CPC.

Contenu de l'activité

Le cours vise à :
1) rappeler et entretenir les enjeux et méthodologies des 4 visées du référentiel ;
2) poursuivre la formation de l'étudiant à la pensée critique et à l'autonomie intellectuelle ;
3) fournir à l'étudiant des balises théoriques et conceptuelles concernant l'histoire de la philosophie.

Spécificités cohorte Art. 75 : appréhender les enjeux et méthodologies de l'EPC et de la philosophie pratique (ateliers philosophiques). Fournir des outils pédagogiques permettant à l'étudiant de travailler les compétences philosophiques et citoyennes avec les élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté
5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : film, exposition, théâtre, etc.

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :
Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU) ; Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo. À titre exemplatif : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, Site de Michel Tozzi, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, …), expositions, cinéma, etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- Articles de presse scientifique et généraliste.

- Extraits de textes philosophiques majeurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-M	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Spécificités prévues pour la cohorte Art. 75 : étant donné les besoins spécifiques de ces candidats (premier et unique module de formation en éducation à la philosophie et à la citoyenneté), l'évaluation portera sur la capacité à produire et à présenter en sous-groupe une séquence didactique complète et pertinente d'EPC.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est vivement conseillée.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - **Instituteur.trice (M3-P6)**		
Bloc d'études : **Master**	U.E. : De l'Histoire qui se construit à l'Histoire qui s'apprend	
Alias : Hist-U / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2412	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 12 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Laetitia Cherdon	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4205-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4205-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques</td></tr>
<tr><td>Alias : Stage-M</td><td>Crédit(s) : 20 ECTS</td><td>Acronyme info : PxPP2413</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 240 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Séverine Dubart (severine.dubart@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les étudiant.es sortant du Bachelier, les trois principaux objectifs sont :

- **Favoriser** l'insertion professionnelle du / de la futur.e enseignat.e ;
- **Intégrer** l'étudiant.e dans une équipe éducative ;
- **Confronter** l'étudiant.e aux différentes composantes de la charge d'un.e enseignant.e

Pour les candidat.es en « Article 75 » / Master de transition, déjà présent.es dans leur classe, il s'agira de consolider ces différents axes d'objectifs pédagogiques.

Contenu de l'activité

⇨ Prestations de terrain s'étalant entre la rentrée scolaire de janvier et les congés de printemps (soit approximativement 4 mois, selon calendrier)

Le déroulement du stage se concrétisera selon le cadre des prescrits et balises de l'AGCF mentionné en bibliographie.

Des séances d'*Ateliers de Formation Professionnelle* (AFP) y prépareront ; des *Séminaires de Pratique Professionnelle* (SPP) à la Haute École l'accompagneront puis l'exploiteront, ainsi que des *Séminaires d'analyse des pratiques* (portés par l'ULiège).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

• Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ;
• Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;
• Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ;
• Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage ;
• Processus d'apprentissage ;
• Approche évolutive et accompagnement personnalisé ;
• Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés ;
• Gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique ;
• Travail collaboratif ;
• Fonctions et formes de l'évaluation ;
• Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel ;
• …

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (supports liés aux 'AFP' ; Convention de stage)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux, programmes et référentiels organisant l'enseignement (selon le Degré et le P.O.)
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur les modalités minimales d'encadrement des stages dont la durée et les balises opérationnelles et organisationnelles minimales communes relatives au stage de longue durée dans la formation initiale des enseignants (13-02-2026 ; M.B. 13-03-2026).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites

● Autre : Prestations immersives de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-M	…	…	…	100 %	…	…	Report *	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le stage long ne peut être presté après l'issue du second quadrimestre. Dans certains cas spécifiques uniquement, la finalisation de la prestation / de l'évaluation de ce dispositif de terrain pourrait, sous dérogation de la Direction de Département, avoir lieu lors de la session de septembre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Ce stage long peut être organisé sur un ou deux lieux de stage, selon la Section de formation (voir consignes spécifiques).

Les candidat.es « Article 75 » en Master, de plus de 5 ans d'ancienneté, peuvent en être dispensés – en tout ou en partie – selon la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section.

Outre les Ateliers préparatoires qui y seront associés, des Séminaires de Pratique Professionnelle (SPP) ainsi que des Séminaires d'analyse des pratiques (ULiège) seront organisés et intégrés à l'évaluation du dispositif de terrain.

(Retour à la grille de formation)